

COMMUNE DE THEUX

VENTE PUBLIQUE PAR SOUMISSIONS DES COUPES DE BOIS ORDINAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Le mercredi 28 octobre 2020 dès 8h00

**Salle communale de La Reid
route du Maquisard
à 4910 LA REID - THEUX**

TOTAL : 7785 m³

15 lots

Pour les lots de la commune de Theux, l'ouverture des enveloppes s'effectuera par tranche, à savoir :

1 ^{ère} tranche	Ct de Spa Lots n°	1 à 7
2 ^{ème} tranche	Ct de Spa Lots n°	10 à 14 et 21 à 23

Régime de TVA appliqué : 2 %

Les lots qui n'auraient pas été adjugés à la première séance de vente seront remis en vente par voie de soumissions cachetées sans nouvelle publicité.

Ouverture des soumissions (seconde vente): **le mercredi 18 novembre 2020 à 11h00**
A l'Hôtel de Ville (salle des mariages)
place du Perron, 2 - 4910 THEUX

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58
 6,3298 Ha; 272 bois; cube moyen : 2393 dm³; circ moyenne : 148 cm; 651 m³ grumes
 Comp/Pa : 172/1, 172/2

Lieu(x) - dit(s)

LA FAGNE PANSIR

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 1		EPICEA DEFINITIVE NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL					
Espèce	Coupe	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
	Qualité								
	Type								
Circ.	Diam.								
85	27,0	4	2,840 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	6		-		-		-	
105	33,5	15		2		-		-	
115	36,5	38	72 m ³	1	3,295 m ³	-	-	-	-
125	40,0	31		1		-		-	
135	43,0	23		5		-		-	
145	46,0	19	133 m ³	2	14 m ³	-	-	-	-
155	49,5	19		3		-		-	
165	52,5	23		5		-		-	
175	55,5	22	187 m ³	3	29 m ³	-	-	-	-
185	59,0	15		3		-		-	
195	62,0	9	92 m ³	5	29 m ³	-	-	-	-
205	65,0	5		-		-		-	
215	68,5	2		5		-		-	
225	71,5	3		2		-		-	
235	75,0	-		-		-		-	
245	78,0	1	56 m ³	-	33 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		235	543 m ³	37	108 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

813/2020/3506/A/1 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 172/1:2020/1315, 172/2:2020/1317, 172/2:2020/1318, 172/1:2020/1316

Remarques éventuelles pour le lot 1

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc).

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé sur base de la hauteur dominante

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58
 3,5027 Ha; 323 bois; cube moyen : 2225 dm³; circ moyenne : 148 cm; 719 m³ grumes
 Comp/Pa : 174/2

Lieu(x) - dit(s)

LA FAGNE PANSIR - cpe 3

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 2		EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL					
Espèce	Coupe	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
	Qualité								
	Type								
Circ.	Diam.								
85	27,0	1	0,710 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	-		1		-		-	
105	33,5	5		1		-		-	
115	36,5	15	25 m ³	3	5,581 m ³	-	-	-	-
125	40,0	31		3		-		-	
135	43,0	54		4		-		-	
145	46,0	58	271 m ³	12	35 m ³	-	-	-	-
155	49,5	45		6		-		-	
165	52,5	36		6		-		-	
175	55,5	16	258 m ³	5	44 m ³	-	-	-	-
185	59,0	8		2		-		-	
195	62,0	4	43 m ³	2	14 m ³	-	-	-	-
205	65,0	-		3		-		-	
215	68,5	-		-		-		-	
225	71,5	-		1		-		-	
235	75,0	-	-	1	22 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		273	598 m ³	50	121 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/2 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 174/2:2020/1525, 174/2:2020/1526

Remarques éventuelles pour le lot 2

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc)

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé sur base de la hauteur dominante.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58
 4,2217 Ha; 101 bois; cube moyen : 1669 dm³; circ moyenne : 133 cm; 169 m³ grumes
 Comp/Pa : 170/2

Lieu(x) - dit(s)

CROIX JACQUES NORD

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 3		EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL		EPICEA DEFINITIVE DECLASSE NORMAL			
Espèce	Coupe	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
	Qualité								
	Type								
Circ.	Diam.								
85	27,0	1	0,663 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	2		-		1		-	
105	33,5	9		-		-		-	
115	36,5	18	33 m ³	2	2,252 m ³	-	0,415 m ³	-	-
125	40,0	11		2		2		-	
135	43,0	16		2		-		-	
145	46,0	9	62 m ³	1	7,609 m ³	1	4,259 m ³	-	-
155	49,5	13		-		-		-	
165	52,5	5		1		-		-	
175	55,5	2	48 m ³	1	5,002 m ³	1	1,585 m ³	-	-
185	59,0	-		-		-		-	
195	62,0	1	3,620 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		87	147 m ³	9	15 m ³	5	6,259 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/3 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 170/2:2020/1321, 170/2:2020/1320, 170/2:2020/1319

Remarques éventuelles pour le lot 3

Volume estimé sur base de la hauteur dominante à l'exception des bois repris dans la catégorie « déclassés ».
 Les bois situés dans la zone de semis naturels seront abattus dans le couloir de 15m de large situé le long de la ligne électrique.
 Circulation d'engins d'exploitation interdite dans la zone de semis naturels, identifiée par l'agent des forêts lors des visites préalables sur le terrain, (certains bois devront être câblés-abattage contre les vents dominants)
 Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.
 « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58
 17,3222 Ha; 243 bois; cube moyen : 826 dm³; circ moyenne : 92 cm; 201 m³ grumes
 Comp/Pa : 135/1, 136/1, 136/2

Lieu(x) - dit(s)

HEID JAMINET., BLANCHES PIERRES.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 4		EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL		EPICEA DEFINITIVE DECLASSE NORMAL			
Espèce	Coupe	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
	Qualité								
	Type								
Circ.	Diam.								
45	14,5	3		-		-		-	
55	17,5	11	2,760 m ³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	28	9,116 m ³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	39		1		-		-	
85	27,0	45	50 m ³	2	1,775 m ³	-	-	-	-
95	30,0	29		3		-		-	
105	33,5	28		8		-		-	
115	36,5	10	66 m ³	12	26 m ³	-	-	-	-
125	40,0	3		1		-		-	
135	43,0	4		5		-		-	
145	46,0	2	15 m ³	1	12 m ³	-	-	-	-
155	49,5	2		1		-		-	
165	52,5	3		-		1		-	
175	55,5	-	12 m ³	1	4,902 m ³	-	1,592 m ³	-	-
Totaux Gr.		207	155 m ³	35	45 m ³	1	1,592 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/4 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 135/1:2020/1528, 136/1:2020/1530, 136/1:2020/1529, 135/1:2020/1527, 136/2:2020/1532, 136/2:2020/1533, 136/1:2020/1531

Remarques éventuelles pour le lot 4

Pour raison de sécurité (protection de clôtures et d'une plantation), le délais d'exploitation est fixé au 31/03/2021
 Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58
 6,9463 Ha; 480 bois; cube moyen : 623 dm³; circ moyenne : 82 cm; 299 m³ grumes
 Comp/Pa : 170/1, 174/3

Lieu(x) - dit(s)

CROIX JACQUES NORD, LA FAGNE PANSIR

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 5		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA AMELIORATION DECLASSE NORMAL		EPICEA AMELIORATION SCOLYTE SEC RX NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Espèce	Coupe	Qualité	Type	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume
				45	14,5	6		-	
				55	17,5	16	4,095 m ³	2	0,370 m ³
				65	20,5	57	20 m ³	9	2,907 m ³
				75	24,0	117		6	
				85	27,0	122	139 m ³	5	5,658 m ³
				95	30,0	84		4	
				105	33,5	33		-	
				115	36,5	13	118 m ³	1	4,103 m ³
				125	40,0	1		-	
				135	43,0	1	3,035 m ³	-	
				Totaux Gr.		450	284 m ³	27	13 m ³
				Houp./tail.			-		
								2	1,758 m ³
								1	0,592 m ³

813/2020/3506/A/5 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 170/1:2020/1535, 170/1:2020/1537, 170/1:2020/1534, 170/1:2020/1536, 174/3:2020/1538, 174/3:2020/1539

Remarques éventuelles pour le lot 5

Comp170 parcelle1, débardage et entreposage des bois interdit sur la pelouse située autour du réservoir communal.
 Comp174 parcelle3, pour raison sanitaire (nombreux bois d'éclaircie dépérissant), le délai d'exploitation est fixé au 30/04/2021.
 En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.
 Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.
 « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58
 6,7326 Ha; 1377 bois; cube moyen : 241 dm³; circ moyenne : 56 cm; 331 m3 grumes
 Comp/Pa : 171/4, 174/5

Lieu(x) - dit(s)

CROIX JACQUES SUD, LA FAGNE PANSIR

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 6		EPICEA							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	90	6,318 m ³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	335		-		-		-	
55	17,5	494	157 m ³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	327	106 m ³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	111		-		-		-	
85	27,0	16	60 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	3		-		-		-	
105	33,5	-		-		-		-	
115	36,5	1	3,067 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		1 377	332 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/6 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 171/4:2020/1540, 174/5:2020/1541

Remarques éventuelles pour le lot 6

Interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 5 mètres autour du puit de forage

Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval)

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58

50,9392 Ha; 9019 bois; cube moyen : 75 dm³; circ moyenne : 36 cm; 680 m³ grumes

Comp/Pa : 170/4, 171/2, 171/6, 171/7, 172/2, 172/5, 172/8, 173/2, 173/4, 174/7, 174/10, 175/2, 175/3

Lieu(x) - dit(s)

CROIX JACQUES NORD, CROIX JACQUES SUD, LA FAGNE PANSIR, MAHOMET

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 7		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA AMELIORATION DERACINE NORMAL		EPICEA INFRASTRUCTURE NORMAL NORMAL		SITKA AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	2 798		17		14		60	
35	11,0	3 056	256 m ³	19	1,401 m ³	22	1,490 m ³	179	14 m ³
45	14,5	1 425		23		14		200	
55	17,5	398	242 m ³	10	4,265 m ³	4	2,086 m ³	117	52 m ³
65	20,5	83	24 m ³	6	1,701 m ³	1	0,258 m ³	62	20 m ³
75	24,0	24		8		-		14	
85	27,0	3	12 m ³	1	3,874 m ³	-	-	2	7,054 m ³
95	30,0	1	0,727 m ³	-	-	-	-	1	0,646 m ³
Totaux Gr.		7 788	535 m ³	84	11 m ³	55	3,834 m ³	635	94 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/7 Tri 004

LOT 7		DOUGLAS AMELIORATION NORMAL NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	124		-		-		-	
35	11,0	176	14 m ³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	97		-		-		-	
55	17,5	55	21 m ³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	5	1,290 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		457	36 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/7 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 172/2:2020/1551, 172/5:2020/1554, 173/4:2020/1556, 173/4:2020/1557, 174/7:2020/1560, 172/5:2020/1552, 175/2:2020/1565, 171/2:2020/1546, 171/2:2020/1547, 172/5:2020/1553, 173/4:2020/1558, 175/2:2020/1564, 172/2:2020/1550, 173/2:2020/1555, 175/2:2020/1562, 170/4:2020/1543, 171/6:2020/1548, 171/7:2020/1549, 175/3:2020/1566, 172/8:2020/1580, 170/4:2020/1542, 170/4:2020/1544, 171/2:2020/1545, 173/4:2020/1559, 174/10:2020/1561, 175/2:2020/1563, 175/3:2020/1567

Remarques éventuelles pour le lot 7

Vu l'importance des dégâts de gibier et afin de garder les marques de délivrance visible, aucune prorogation du délai d'abattage ne sera accordée.

Dans la zone renseignée par le service forestier ; en raison de la faible portance des sols (zone fangeuse), aucun engin d'exploitation ne sera accepté (+ou- 100 bois pour 9,500 m³)

Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval)

Circulation des engins de débardage uniquement sur les layons désignés par le service forestier (marquage à la peinture).

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49

28,6114 Ha; 6204 bois; cube moyen : 251 dm³; circ moyenne : 56 cm; 1558 m³ grumes

Comp/Pa : 205/5, 205/6, 205/9, 215/9, 225/5, 226/5, 227/4, 227/6, 228/2, 228/4, 228/5, 228/6, 229/5, 229/9

Lieu(x) - dit(s)

GROS THIERS., A LA LIMITE., FOND DE BARONRU., VERTES VOIES., CHENE FOURCHU., TROU DES MACRALES., SUR LES SARTS.

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 10		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		DOUGLAS AMELIORATION NORMAL NORMAL		PECTINE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	55		4		-		1	
35	11,0	781	49 m ³	70	4,622 m ³	-	-	8	0,502 m ³
45	14,5	1 612		116		-		11	
55	17,5	1 465	523 m ³	83	35 m ³	4	0,924 m ³	32	7,329 m ³
65	20,5	893	286 m ³	63	21 m ³	6	1,932 m ³	13	3,833 m ³
75	24,0	453		43		4		14	
85	27,0	189	318 m ³	20	32 m ³	5	4,882 m ³	3	7,461 m ³
95	30,0	95		22		4		1	
105	33,5	47		7		4		1	
115	36,5	27	149 m ³	6	30 m ³	3	11 m ³	1	2,653 m ³
125	40,0	8		5		3		1	
135	43,0	4		-		4		-	
145	46,0	2	22 m ³	-	6,815 m ³	6	23 m ³	-	1,259 m ³
155	49,5	-		-		2		-	
165	52,5	-		-		-		-	
175	55,5	-	-	-	-	-	4,684 m ³	-	-
185	59,0	-		-		-		-	
195	62,0	-	-	-	-	2	7,414 m ³	-	-
205	65,0	-	-	-	-	1	4,097 m ³	-	-
Totaux Gr.		5 631	1 347 m ³	439	129 m ³	48	58 m ³	86	23 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/10 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 227/4:2020/1673, 229/5:2020/1685, 226/5:2020/1670, 215/9:2020/1666, 228/2:2020/1678, 228/6:2020/1681, 229/9:2020/1686, 205/5:2020/1661, 205/6:2020/1663, 225/5:2020/1668, 227/6:2020/1675, 228/5:2020/1680, 229/5:2020/1684, 229/9:2020/1687, 226/5:2020/1799, 205/5:2020/1660, 205/6:2020/1662, 205/9:2020/1664, 215/9:2020/1665, 229/5:2020/1683, 226/5:2020/1669, 227/4:2020/1672, 227/6:2020/1676, 227/6:2020/1677, 225/5:2020/1667, 227/4:2020/1674, 229/9:2020/1688, 226/5:2020/1671, 228/4:2020/1679, 228/6:2020/1682

Remarques éventuelles pour le lot 10

Vu la présence des cloisonnements, dans les parcelle 4 et 6 du compartiment 227, parcelle 6 du compartiment 228 et parcelle 5 du compartiment 229, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ;

En raison de la faible portance des sols et afin de préserver les arbres de place, le Service forestier demande de ne pas billonner, ni d'utiliser des porteurs (Art 43 Cdc)

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49

54,7314 Ha; 1958 bois; cube moyen : 934 dm³; circ moyenne : 104 cm; 1828 m³ grumes

Comp/Pa : 205/1, 205/10, 215/2, 215/3, 215/4, 225/2, 226/1, 226/2, 226/6, 228/9, 228/15, 229/6

Lieu(x) - dit(s)

GROS THIERS., A LA LIMITE., FOND DE BARONRU., VERTES VOIES., TROU DES MACRALES., SUR LES SARTS.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 11		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA AMELIORATION BORDURE NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION DERACINE NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	12	0,588 m ³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	19		-		-		-	
55	17,5	22	6,604 m ³	-	-	2	0,382 m ³	-	-
65	20,5	43	14 m ³	1	0,258 m ³	5	1,382 m ³	-	-
75	24,0	34		1		51		-	
85	27,0	29	31 m ³	4	2,609 m ³	205	126 m ³	1	0,517 m ³
95	30,0	21		6		341		-	
105	33,5	13		9		387		1	
115	36,5	11	42 m ³	6	18 m ³	315	942 m ³	-	0,938 m ³
125	40,0	11		2		201		-	
135	43,0	7		2		94		-	
145	46,0	4	33 m ³	1	7,002 m ³	35	479 m ³	-	-
155	49,5	5		-		17		-	
165	52,5	3		3		4		-	
175	55,5	1	19 m ³	2	12 m ³	2	48 m ³	-	-
185	59,0	-		2		-		-	
195	62,0	1	3,262 m ³	1	9,134 m ³	-	-	-	-
205	65,0	2	7,210 m ³	1	3,605 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		238	157 m ³	41	53 m ³	1 659	1 597 m ³	2	1,455 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/11 Tri 006

LOT 11		MELEZE AMELIORATION NORMAL NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
75	24,0	1		-		-		-	
85	27,0	-	0,403 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	2		-		-		-	
105	33,5	3		-		-		-	
115	36,5	4	8,849 m ³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	6		-		-		-	
135	43,0	1		-		-		-	
145	46,0	1	12 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		18	21 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/11 Tri 006



Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 226/2:2020/1704, 228/15:2020/1709, 215/4:2020/1697, 215/4:2020/1698, 226/1:2020/1702, 228/15:2020/1710, 205/10:2020/1691, 225/2:2020/1700, 226/1:2020/1701, 228/15:2020/1711, 205/1:2020/1689, 215/3:2020/1693, 215/3:2020/1694, 215/3:2020/1695, 226/6:2020/1705, 228/9:2020/1706, 205/1:2020/1690, 226/1:2020/1703, 228/9:2020/1707, 228/9:2020/1708, 215/2:2020/1692, 215/3:2020/1696, 215/4:2020/1699, 229/6:2020/1712, 229/6:2020/1713

Remarques éventuelles pour le lot 11

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49

2,5460 Ha; 72 bois; cube moyen : 1325 dm³; circ moyenne : 112 cm; 95 m3 grumes

Comp/Pa : 227/7

Lieu(x) - dit(s)

CHENE FOURCHU., VERTES VOIES.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 12		CHENE AMELIORATION NORMAL NORMAL		HETRE AMELIORATION NORMAL NORMAL		BOULEAU AMELIORATION NORMAL NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	1	0,047 m ³	1	0,047 m ³	-	-	-	-
45	14,5	-	-	-	-	-	-	-	-
55	17,5	2	0,234 m ³	3	0,468 m ³	-	-	-	-
65	20,5	2	0,534 m ³	7	1,526 m ³	1	0,218 m ³	-	-
75	24,0	3	-	5	-	-	-	-	-
85	27,0	4	-	1	-	1	-	-	-
95	30,0	5	7,026 m ³	-	2,096 m ³	-	0,623 m ³	-	-
105	33,5	2	-	-	-	1	-	-	-
115	36,5	4	6,056 m ³	2	2,282 m ³	-	0,887 m ³	-	-
125	40,0	1	-	1	-	-	-	-	-
135	43,0	1	-	4	-	-	-	-	-
145	46,0	-	2,163 m ³	3	15 m ³	-	-	-	-
155	49,5	-	-	1	-	-	-	-	-
165	52,5	-	-	2	-	-	-	-	-
175	55,5	-	-	4	19 m ³	-	-	-	-
185	59,0	-	-	4	-	-	-	-	-
195	62,0	-	-	2	21 m ³	-	-	-	-
205	65,0	-	-	2	-	-	-	-	-
215	68,5	-	-	-	-	-	-	-	-
225	71,5	-	-	-	-	-	-	-	-
235	75,0	-	-	-	-	-	-	-	-
245	78,0	-	-	-	7,900 m ³	-	-	-	-
255	81,0	-	-	-	-	-	-	-	-
265	84,5	-	-	-	-	-	-	-	-
275	87,5	-	-	-	-	-	-	-	-
285	90,5	-	-	1	7,601 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		25	16 m ³	43	77 m ³	3	1,728 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

LOT 12		PIN SYLVESTRE							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
115	36,5	1	1,006 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		1	1,006 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/12 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 227/7:2020/1716, 227/7:2020/1715, 227/7:2020/1714, 227/7:2020/1717

Remarques éventuelles pour le lot 12

Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49
 6,3116 Ha; 308 bois; cube moyen : 606 dm³; circ moyenne : 87 cm; 187 m³ grumes
 Comp/Pa : 226/4

Lieu(x) - dit(s)

VERTES VOIES.

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 13		CHENE		HETRE		FEUILLUS DIVERS			
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	1	0,035 m ³	1	0,035 m ³	-	-	-	-
45	14,5	2		4		-		-	
55	17,5	14	2,366 m ³	4	1,064 m ³	1	0,209 m ³	-	-
65	20,5	24	5,832 m ³	9	2,187 m ³	2	0,490 m ³	-	-
75	24,0	44		7		1		-	
85	27,0	65		6		-		-	
95	30,0	40	80 m ³	7	11 m ³	2	1,836 m ³	-	-
105	33,5	36		2		-		-	
115	36,5	17	52 m ³	-	1,910 m ³	1	1,145 m ³	-	-
125	40,0	11		1		2		-	
135	43,0	3		-		-		-	
145	46,0	-	20 m ³	-	1,168 m ³	-	2,388 m ³	-	-
155	49,5	-		-		-		-	
165	52,5	-		-		-		-	
175	55,5	-	-	-	-	-	-	-	-
185	59,0	-		-		-		-	
195	62,0	-	-	1	3,745 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		257	160 m ³	42	21 m ³	9	6,068 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/13 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 226/4:2020/1718, 226/4:2020/1719, 226/4:2020/1720

Remarques éventuelles pour le lot 13

ATTENTION : les arbres numérotés de 1 à 38 ne font pas partie de ce lot.

Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49
 6,3116 Ha; 38 bois; cube moyen : 891 dm³; circ moyenne : 121 cm; 34 m3 grumes
 Comp/Pa : 226/4

Lieu(x) - dit(s)

VERTES VOIES.

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 14		CHENE		HETRE					
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION					
Coupe		NORMAL		NORMAL					
Qualité		NORMAL		NORMAL					
Type		NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
105	33,5	10		-		-		-	
115	36,5	13	17 m ³	-		-		-	
125	40,0	9		-		-		-	
135	43,0	3		-		-		-	
145	46,0	2	14 m ³	-		-		-	
155	49,5	-		-		-		-	
165	52,5	-		-		-		-	
175	55,5	-		-		-		-	
185	59,0	-		-		-		-	
195	62,0	-		-		-		-	
205	65,0	-		-		-		-	
215	68,5	-		-		-		-	
225	71,5	-		1	2,181 m ³	-		-	
Totaux Gr.		37	31 m ³	1	2,181 m ³	-		-	
Houp./tail.						-		-	

813/2020/3506/A/14 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 226/4:2020/1721, 226/4:2020/1722

Remarques éventuelles pour le lot 14

Cubé en hauteur-décroissance

Tous les bois de ce lot sont numérotés et la hauteur de recoupe du bois est inscrite en chiffres romains avec un maximum de 50 cm de tolérance.

Les houppiers ne sont pas compris dans le lot mais pourront être cédés en contrat de gré à gré à l'adjudicataire, sur demande.

Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,
 4,5135 Ha; 237 bois; cube moyen : 1879 dm³; circ moyenne : 132 cm; 445 m³ grumes
 Comp/Pa : 114/3, 115/1, 115/2

Lieu(x) - dit(s)

FAGNE ST REMACLE.

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

Espèce Coupe Qualité Type	EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL		DOUGLAS DEFINITIVE NORMAL NORMAL		DOUGLAS DEFINITIVE BORDURE NORMAL	
	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
	55	17,5	2	0,492 m ³	-	-	-	-
	65	20,5	11	4,026 m ³	-	-	-	-
	75	24,0	9		1		-	-
	85	27,0	18	15 m ³	3	2,053 m ³	-	-
	95	30,0	26		3		-	-
	105	33,5	19		4		-	-
	115	36,5	22	67 m ³	3	8,729 m ³	-	-
	125	40,0	13		3		2	
	135	43,0	9		3		1	
	145	46,0	5	44 m ³	1	10 m ³	1	6,120 m ³
	155	49,5	1		4		1	
	165	52,5	2		1		2	
	175	55,5	1	10 m ³	1	14 m ³	1	9,905 m ³
	185	59,0	1		1		6	
	195	62,0	1	6,761 m ³	-	3,336 m ³	5	39 m ³
	205	65,0	-		-		5	
	215	68,5	-		-		4	
	225	71,5	-		-		3	
	235	75,0	-		-		3	
	245	78,0	-	-	-	-	2	87 m ³
	255	81,0	-	-	-	-	3	21 m ³
Totaux Gr.			140	147 m ³	28	38 m ³	39	163 m ³
Houp./tail.				-		-		-

813/2020/3506/A/21 Tri 005

LOT 21		PIN SYLVESTRE		MELEZE					
Espèce	Coupe	DEFINITIVE		DEFINITIVE					
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL					
Type		NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
75	24,0	1		-		-		-	
85	27,0	-	0,277 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	-		-		-		-	
105	33,5	-		-		-		-	
115	36,5	1	0,670 m ³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	1		-		-		-	
135	43,0	1		-		-		-	
145	46,0	-	2,122 m ³	-	-	-	-	-	-
155	49,5	1	1,780 m ³	1	2,342 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		5	4,849 m ³	1	2,342 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/21 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 115/2:2020/1768, 115/1:2020/1772, 114/3:2020/1826, 115/1:2020/1773, 115/2:2020/1769, 115/2:2020/1771, 114/3:2020/1825, 115/1:2020/1775, 115/1:2020/1774, 115/2:2020/1770

Remarques éventuelles pour le lot 21

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc).

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Do mesurés au ruban

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,
5,5980 Ha; 1285 bois; cube moyen : 365 dm³; circ moyenne : 64 cm; 469 m3 grumes
Comp/Pa : 114/4, 114/7

Lieu(x) - dit(s)

FAGNE ST REMACLE.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 22		EPICEA		DOUGLAS					
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION					
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL					
Type		NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	3		2		-		-	
35	11,0	39	2,544 m ³	3	0,247 m ³	-	-	-	-
45	14,5	157		45		-		-	
55	17,5	263	81 m ³	57	20 m ³	-	-	-	-
65	20,5	239	93 m ³	86	34 m ³	-	-	-	-
75	24,0	138		68		-		-	
85	27,0	63	106 m ³	47	64 m ³	-	-	-	-
95	30,0	16		26		-		-	
105	33,5	9		15		-		-	
115	36,5	1	22 m ³	6	43 m ³	-	-	-	-
125	40,0	-	-	2	2,924 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		928	305 m ³	357	164 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

813/2020/3506/A/22 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 114/4:2020/1779, 114/7:2020/1777, 114/7:2020/1776, 114/4:2020/1778

Remarques éventuelles pour le lot 22

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,
6,9402 Ha; 1003 bois; cube moyen : 119 dm³; circ moyenne : 44 cm; 119 m³ grumes
Comp/Pa : 114/4, 114/5, 115/4, 115/5

Lieu(x) - dit(s)

FAGNE ST REMACLE.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 23		EPICEA		DOUGLAS		GRANDIS		PROCERA (NOBILIS)	
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION	
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	125		1		73		1	
35	11,0	158	13 m ³	4	0,281 m ³	104	6,532 m ³	2	0,120 m ³
45	14,5	122		2		85		9	
55	17,5	78	31 m ³	4	0,874 m ³	67	18 m ³	12	2,316 m ³
65	20,5	41	13 m ³	-	-	40	8,795 m ³	14	2,684 m ³
75	24,0	11		3		22		9	
85	27,0	2	5,457 m ³	1	1,375 m ³	9	11 m ³	-	2,493 m ³
95	30,0	1		-	-	1		-	
105	33,5	-	0,525 m ³	-	-	1	1,095 m ³	1	0,559 m ³
Totaux Gr.		538	63 m ³	15	2,530 m ³	402	45 m ³	48	8,172 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/23 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 114/4:2020/1780, 115/4:2020/1786, 114/5:2020/1781, 115/5:2020/1782, 115/5:2020/1788, 115/5:2020/1783, 115/5:2020/1784, 115/5:2020/1787, 115/4:2020/1785

Remarques éventuelles pour le lot 23

Débusquage au cheval obligatoire dans les parcelles suivantes (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval)

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

COMMUNE DE PEPINSTER

VENTE PUBLIQUE PAR SOUMISSIONS DES COUPES DE BOIS ORDINAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Le mercredi 28 octobre 2020 dès 8h00

**Salle communale de La Reid
route du Maquisard
à 4910 LA REID - THEUX**

TOTAL : 2055 m³

5 lots

Régime de TVA appliqué : 2 %

Les lots qui n'auraient pas été adjugés à la première séance de vente seront remis en vente par voie de soumissions cachetées sans nouvelle publicité.

Ouverture des soumissions (seconde vente):

le mardi 10 novembre 2020 à 11h00
Maison Communale de et à 4860 PEPINSTER

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,
13,2802 Ha; 5398 bois; cube moyen : 128 dm³; circ moyenne : 45 cm; 689 m³ grumes
Comp/Pa : 9/2, 10/2, 10/5, 10/6, 10/7, 11/8, 11/11

Lieu(x) - dit(s)

ARYFAGNE.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 1		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA AMELIORATION DECLASSE NORMAL		EPICEA AMELIORATION SEC NORMAL		SITKA AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	423		-		32		16	
35	11,0	1 121	77 m ³	-	-	61	4,428 m ³	135	8,884 m ³
45	14,5	962		-		53		292	
55	17,5	555	219 m ³	2	0,246 m ³	33	12 m ³	321	94 m ³
65	20,5	180	48 m ³	-	-	5	1,399 m ³	167	45 m ³
75	24,0	32		-		2		53	
85	27,0	8	14 m ³	-	-	-	0,654 m ³	9	21 m ³
95	30,0	4		-		-		1	
105	33,5	-		-		-		-	
115	36,5	-	2,077 m ³	1	0,877 m ³	-	-	-	0,525 m ³
Totaux Gr.		3 285	360 m ³	3	1,123 m ³	186	18 m ³	994	169 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/1 Tri 005

LOT 1		DOUGLAS AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN WEYMOUTH AMELIORATION NORMAL NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	113		-		-		-	
35	11,0	213	17 m ³	1	0,070 m ³	-	-	-	-
45	14,5	222		1		4		-	
55	17,5	176	60 m ³	5	0,990 m ³	2	0,770 m ³	-	-
65	20,5	103	26 m ³	1	0,227 m ³	6	1,362 m ³	-	-
75	24,0	46		4		5		-	
85	27,0	15	22 m ³	2	2,073 m ³	-	1,510 m ³	-	-
95	30,0	8		-		-		-	
105	33,5	1		-		1		-	
115	36,5	-	4,869 m ³	-	-	-	0,559 m ³	-	-
125	40,0	-		-		-		-	
135	43,0	1	1,066 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		898	131 m ³	14	3,360 m ³	18	4,201 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/1 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 10/5:2020/1729, 10/5:2020/1734, 10/7:2020/1745, 11/11:2020/1747, 9/2:2020/1723, 10/2:2020/1726, 10/5:2020/1732, 10/7:2020/1740, 10/7:2020/1741, 10/7:2020/1742, 11/8:2020/1756, 10/6:2020/1735, 10/6:2020/1737, 11/8:2020/1750, 11/8:2020/1751, 9/2:2020/1725, 10/2:2020/1727, 10/5:2020/1730, 10/7:2020/1743, 10/7:2020/1744, 11/8:2020/1748, 11/8:2020/1749, 11/8:2020/1754, 10/5:2020/1731, 10/5:2020/1733, 10/6:2020/1736, 11/11:2020/1746, 11/8:2020/1753, 11/8:2020/1755, 9/2:2020/1724, 11/8:2020/1752, 10/6:2020/1738, 10/6:2020/1739, 10/2:2020/1728

Remarques éventuelles pour le lot 1

Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval)

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ;

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,
3,6719 Ha; 674 bois; cube moyen : 409 dm³; circ moyenne : 68 cm; 275 m3 grumes
Comp/Pa : 11/3, 11/4

Lieu(x) - dit(s)

ARYFAGNE.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 2		EPICEA		EPICEA		DOUGLAS		DOUGLAS	
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION	
Qualité	Qualité	NORMAL		SEC		NORMAL		DECLASSE	
Type	Type	NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	42	3,850 m ³	1	0,092 m ³	-	-	-	-
45	14,5	85		-		11		2	
55	17,5	116	41 m ³	-	-	27	8,497 m ³	-	0,248 m ³
65	20,5	75	25 m ³	-	-	47	16 m ³	-	-
75	24,0	50		1		46		-	
85	27,0	25	37 m ³	-	0,403 m ³	39	42 m ³	-	-
95	30,0	15		-		34		-	
105	33,5	8		-		17		1	
115	36,5	3	21 m ³	-	-	10	50 m ³	-	1,032 m ³
125	40,0	3		-		7		-	
135	43,0	1		-		4		-	
145	46,0	1	7,204 m ³	-	-	1	17 m ³	-	-
155	49,5	-		-		1		-	
165	52,5	-	-	-	-	1	4,396 m ³	-	-
Totaux Gr.		424	135 m ³	2	0,495 m ³	245	138 m ³	3	1,280 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/2 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 11/4:2020/1760, 11/3:2020/1758, 11/4:2020/1761, 11/3:2020/1757, 11/3:2020/1759, 11/4:2020/1762

Remarques éventuelles pour le lot 2

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

INFORMATIONS : LEJEUNE Fabian, 0471/49 63 62,
2,3455 Ha; 57 bois; cube moyen : 877 dm³; circ moyenne : 98 cm; 50 m3 grumes
Comp/Pa : 22/9, 24/5

Lieu(x) - dit(s)

CHINCUL

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 3		EPICEA AMELIORATION		EPICEA SANITAIRE SCOLYTE SEC RX		DOUGLAS AMELIORATION		PECTINE AMELIORATION	
Espèce		AMELIORATION		SANITAIRE		AMELIORATION		AMELIORATION	
Coupe		NORMAL		SCOLYTE SEC RX		NORMAL		NORMAL	
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	-	-	-	-	1	0,047 m ³	-	-
45	14,5	-	-	-	-	-	-	-	-
55	17,5	-	-	-	-	-	-	-	-
65	20,5	-	-	2	0,530 m ³	1	0,301 m ³	-	-
75	24,0	3	-	3	-	-	-	-	-
85	27,0	2	2,309 m ³	9	6,159 m ³	-	-	2	1,228 m ³
95	30,0	2	-	8	-	1	-	1	-
105	33,5	1	-	4	-	-	-	1	-
115	36,5	-	2,519 m ³	2	12 m ³	-	0,768 m ³	-	1,668 m ³
125	40,0	-	-	2	-	1	-	1	-
135	43,0	-	-	-	-	1	-	1	-
145	46,0	-	-	-	2,438 m ³	1	5,371 m ³	-	2,842 m ³
155	49,5	-	-	-	-	-	-	1	-
165	52,5	-	-	-	-	1	3,079 m ³	-	2,061 m ³
Totaux Gr.		8	4,828 m ³	30	21 m ³	7	9,566 m ³	7	7,799 m ³
Houp./tail.		-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3423/A/3 Tri 003

LOT 3		MELEZE AMELIORATION							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
105	33,5	2	-	-	-	-	-	-	-
115	36,5	2	4,848 m ³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	1	1,584 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		5	6,432 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.		-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3423/A/3 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 22/9:2019/1477, 22/9:2019/1476, 24/5:2019/1478, 24/5:2019/1479, 22/9:2019/1539

Remarques éventuelles pour le lot 3

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ;
Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.
Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.
En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

INFORMATIONS : LEJEUNE Fabian, 0471/49 63 62,
5,9561 Ha; 138 bois; cube moyen : 3466 dm³; circ moyenne : 185 cm; 478 m³ grumes
Comp/Pa : 23/5

Lieu(x) - dit(s)

CHINCUL

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 4		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		PECTINE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PECTINE AMELIORATION DECLASSE NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
115	36,5	-	-	1	1,296 m ³	-	-	-	-
125	40,0	1		-		-		-	
135	43,0	-		1		-		-	
145	46,0	-	0,914 m ³	-	1,797 m ³	-	-	-	-
155	49,5	-		7		1		-	
165	52,5	-		30		-		-	
175	55,5	-	-	28	183 m ³	1	5,418 m ³	-	-
185	59,0	-		21		-		-	
195	62,0	1	3,410 m ³	17	136 m ³	-	-	-	-
205	65,0	-		8		-		-	
215	68,5	-		2		1		-	
225	71,5	-		6		-		-	
235	75,0	-		7		-		-	
245	78,0	-	-	3	129 m ³	-	4,603 m ³	-	-
255	81,0	-	-	1	6,487 m ³	1	6,487 m ³	-	-
Totaux Gr.		2	4,324 m ³	132	458 m ³	4	17 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/4 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 23/5:2019/1481, 23/5:2019/1480, 23/5:2019/1482

Remarques éventuelles pour le lot 4

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; (les bois situés dans les talus seront câblés)

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé sur base de la hauteur dominante à l'exception des Epicéas (2bois)

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

INFORMATIONS : LEJEUNE Fabian, 0471/49 63 62,
10,9234 Ha; 376 bois; cube moyen : 1498 dm³; circ moyenne : 130 cm; 563 m3 grumes
Comp/Pa : 22/1, 22/4, 23/1

Lieu(x) - dit(s)

CHINCUL

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 5		EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		DOUGLAS DEFINITIVE NORMAL NORMAL		PECTINE DEFINITIVE NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE DEFINITIVE NORMAL NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
55	17,5	-	-	-	-	1	0,154 m ³	1	0,286 m ³
65	20,5	-	-	-	-	-	-	1	0,388 m ³
75	24,0	-	-	1	-	2	-	-	-
85	27,0	-	-	2	1,297 m ³	-	0,654 m ³	-	-
95	30,0	1	-	1	-	1	-	6	-
105	33,5	1	-	-	-	2	-	29	-
115	36,5	-	1,170 m ³	-	0,485 m ³	1	2,910 m ³	62	105 m ³
125	40,0	-	-	1	-	1	-	71	-
135	43,0	-	-	-	-	1	-	82	-
145	46,0	1	1,476 m ³	-	1,158 m ³	-	2,376 m ³	56	332 m ³
155	49,5	-	-	-	-	-	-	31	-
165	52,5	-	-	-	-	1	-	12	-
175	55,5	-	-	-	-	-	2,017 m ³	5	107 m ³
185	59,0	-	-	-	-	-	-	1	3,058 m ³
Totaux Gr.		3	2,646 m ³	5	2,940 m ³	10	8,111 m ³	357	548 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/5 Tri 003

LOT 5		PIN SYLVESTRE DEFINITIVE DERACINE NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
135	43,0	1	1,152 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		1	1,152 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/5 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 22/1:2019/1519, 22/1:2019/1518, 22/4:2019/1520, 23/1:2019/1523, 23/1:2019/1521, 23/1:2019/1522, 23/1:2019/1524

Remarques éventuelles pour le lot 5

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc).

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé majoritairement sur base de la Hauteur dominante. EP/DO/AB cubés sur base de la Décroissance.

COMMUNE DE SPA

VENTE PUBLIQUE PAR SOUMISSIONS DES COUPES DE BOIS ORDINAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Le mercredi 28 octobre 2020 dès 8h00

**Salle communale de La Reid
route du Maquisard
à 4910 LA REID - THEUX**

TOTAL : 719 m³

6 lots

Régime de TVA appliqué : 2 %

Les lots qui n'auraient pas été adjugés à la première séance de vente seront remis en vente par voie de soumissions cachetées sans nouvelle publicité.

Ouverture des soumissions (seconde vente): le mardi 10 novembre 2020 à 10h00
à l'Hôtel de Ville de et à 4900 SPA

LOT 1

Cantonnement SPA



Propriété SPA CNE

INFORMATIONS : DELREZ Jacques, 080/44.40.15, 0477 78 12 56
 11,0509 Ha; 168 bois; cube moyen : 469 dm³; circ moyenne : 85 cm; 79 m³ grumes
 Comp/Pa : 5/2, 7/2, 8/2, 9/2

Lieu(x) - dit(s)

MAMBAYE

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 1		CHENE		HETRE		FEUILLUS DIVERS			
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Coupe		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE		CHAUFFAGE			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	-		-		1		-	
35	11,0	2	0,078 m ³	-	-	8	0,328 m ³	-	-
45	14,5	1		-		13		-	
55	17,5	-	0,081 m ³	1	0,123 m ³	8	2,037 m ³	-	-
65	20,5	6	1,164 m ³	2	0,388 m ³	5	0,970 m ³	-	-
75	24,0	19		4		1		-	
85	27,0	20		1		3		-	
95	30,0	22	25 m ³	-	1,496 m ³	4	3,705 m ³	-	-
105	33,5	15		-		2		-	
115	36,5	16	23 m ³	1	0,774 m ³	-	1,431 m ³	-	-
125	40,0	4		-		-		-	
135	43,0	2		1		-		-	
145	46,0	1	6,854 m ³	-	1,066 m ³	-	-	-	-
155	49,5	1		1		-		-	
165	52,5	-		1		-		-	
175	55,5	-	1,405 m ³	2	7,895 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		109	58 m ³	14	12 m ³	45	8,471 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/A/1 Tri 002

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 5/2:2020/800, 7/2:2020/803, 7/2:2020/804, 8/2:2020/808, 5/2:2020/801, 9/2:2020/811, 8/2:2020/806, 9/2:2020/809, 8/2:2020/807, 9/2:2020/810, 5/2:2020/802, 7/2:2020/805

Remarques éventuelles pour le lot 1

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

INFORMATIONS : DELREZ Jacques, 080/44.40.15, 0477 78 12 56
 20,8678 Ha; 75 bois; cube moyen : 994 dm³; circ moyenne : 108 cm; 75 m3 grumes
 Comp/Pa : 3/2, 3/5, 4/3, 4/4, 8/1, 10/3

Lieu(x) - dit(s)

MAMBAYE

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 2		EPICEA CHABLIS DERACINE NORMAL		EPICEA SANITAIRE SCOLYTE VERT RX NORMAL		EPICEA SANITAIRE SCOLYTE SEC RX NORMAL		OMORICA SANITAIRE SCOLYTE VERT RX NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
55	17,5	-	-	-	-	-	-	1	0,169 m ³
65	20,5	-	-	-	-	-	-	1	0,227 m ³
75	24,0	-	-	-	-	-	-	3	-
85	27,0	5	2,750 m ³	1	0,550 m ³	-	-	4	2,863 m ³
95	30,0	6	-	-	-	-	-	3	-
105	33,5	3	-	4	-	2	-	6	-
115	36,5	4	12 m ³	3	7,197 m ³	-	1,974 m ³	1	7,832 m ³
125	40,0	5	-	4	-	1	-	-	-
135	43,0	3	-	4	-	1	-	-	-
145	46,0	2	15 m ³	-	12 m ³	-	2,903 m ³	-	-
155	49,5	-	-	1	2,248 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		28	30 m ³	17	22 m ³	4	4,877 m ³	19	11 m ³
Houp./tail.		-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3491/A/2 Tri 002

LOT 2		DOUGLAS CHABLIS DERACINE NORMAL		MELEZE CHABLIS DERACINE NORMAL		TSUGA CHABLIS DERACINE NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
85	27,0	1	0,589 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	1	-	-	-	-	-	-	-
105	33,5	-	-	-	-	3	-	-	-
115	36,5	-	0,727 m ³	-	-	1	4,044 m ³	-	-
125	40,0	-	-	-	-	-	-	-	-
135	43,0	-	-	-	-	-	-	-	-
145	46,0	-	-	1	1,804 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		2	1,316 m ³	1	1,804 m ³	4	4,044 m ³	-	-
Houp./tail.		-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3491/A/2 Tri 002

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 3/2:2020/1893, 8/1:2020/1899, 8/1:2020/1900, 8/1:2020/1901, 4/3:2020/1898, 3/5:2020/1895, 10/3:2020/1903, 3/2:2020/1894, 4/4:2020/1896, 4/4:2020/1897, 10/3:2020/1902, 10/3:2020/1904

Remarques éventuelles pour le lot 2

Seuls les bois cerclés en orange font partie de ce lot

En raison du risque sanitaire, la date limite de vidange est fixée au 31/03/2021

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.



INFORMATIONS : DAINE Mirabelle, 087/29 90 80, 0477 78 15 49
 0,8413 Ha; 131 bois; cube moyen : 78 dm³; circ moyenne : 36 cm; 10 m3 grumes
 Comp/Pa : 42/1, 42/2

Lieu(x) - dit(s)

Crottelifosse

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 3		EPICEA		DOUGLAS		PIN SYLVESTRE			
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Coupe		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	11		32		-		-	
35	11,0	28	2,340 m ³	19	1,960 m ³	4	0,224 m ³	-	-
45	14,5	15		2		7		-	
55	17,5	6	3,174 m ³	-	0,232 m ³	4	1,381 m ³	-	-
65	20,5	2	0,602 m ³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	-	-	-	-	1	0,351 m ³	-	-
Totaux Gr.		62	6,116 m ³	53	2,192 m ³	16	1,956 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/A/3 Tri 007

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 42/2:2020/1049, 42/2:2020/1050, 42/1:2020/1051

Remarques éventuelles pour le lot 3

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.
 Visite effectuée par l'intérimaire (DAINE M 0477/781549)

INFORMATIONS : LEJEUNE Fabian, 0471/49 63 62,
7,2828 Ha; 223 bois; cube moyen : 260 dm³; circ moyenne : 56 cm; 58 m3 grumes
Comp/Pa : 39/1, 39/2, 41/1, 43/1

Lieu(x) - dit(s)

Annette et Lubin, ANNETTE ET LUBIN

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 4		CHENE AMELIORATION NORMAL NORMAL		CHENE SECURITE NORMAL NORMAL		HETRE AMELIORATION NORMAL NORMAL		HETRE AMELIORATION DERACINE NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	1		-		8		-	
35	11,0	1	0,057 m ³	-	-	12	0,836 m ³	-	-
45	14,5	-		-		13		-	
55	17,5	2	0,418 m ³	1	0,117 m ³	4	2,344 m ³	-	-
65	20,5	1	0,316 m ³	7	1,141 m ³	4	1,214 m ³	-	-
75	24,0	-		4		3		-	
85	27,0	-		5		1		-	
95	30,0	2	1,048 m ³	3	5,208 m ³	2	3,277 m ³	-	-
105	33,5	-		1		-		-	
115	36,5	-	-	-	0,497 m ³	-	-	-	-
125	40,0	-		-		3		-	
135	43,0	-		-		-		-	
145	46,0	-	-	1	1,355 m ³	-	4,122 m ³	-	-
155	49,5	1		-		-		-	
165	52,5	-		-		-		-	
175	55,5	-	1,934 m ³	-	-	-	-	-	-
185	59,0	-		-		-		-	
195	62,0	-	-	-	-	-	-	1	2,723 m ³
Totaux Gr.		8	3,773 m ³	22	8,318 m ³	50	12 m ³	1	2,723 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

LOT 4		HETRE		FEUILLUS DIVERS		FEUILLUS DIVERS		FEUILLUS DIVERS	
Espèce	Coupe	SECURITE		AMELIORATION		AMELIORATION		SECURITE	
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL		DERACINE		NORMAL	
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	2		23		1		9	
35	11,0	7	0,200 m ³	14	1,033 m ³	2	0,134 m ³	6	0,445 m ³
45	14,5	6		8		1		3	
55	17,5	2	0,735 m ³	8	2,232 m ³	3	0,702 m ³	3	0,845 m ³
65	20,5	1	0,191 m ³	8	2,014 m ³	2	0,680 m ³	3	0,816 m ³
75	24,0	1		8		2		-	
85	27,0	-		6		-		-	
95	30,0	2	0,952 m ³	2	6,703 m ³	-	0,970 m ³	1	0,778 m ³
105	33,5	1		-		-		-	
115	36,5	-	0,640 m ³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	-		3		-		-	
135	43,0	-		-		-		-	
145	46,0	-	-	2	7,130 m ³	-	-	-	-
155	49,5	-	-	2	4,144 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		22	2,718 m ³	84	23 m ³	11	2,486 m ³	25	2,884 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/AJ4 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 43/1:2019/1652, 43/1:2020/1809, 39/1:2019/1656, 39/2:2019/1660, 39/2:2019/1662, 39/1:2019/1657, 39/2:2019/1661, 41/1:2019/1666, 43/1:2019/1650, 41/1:2019/1667, 43/1:2019/1649, 39/1:2019/1658, 43/1:2020/1808, 41/1:2019/1668

Remarques éventuelles pour le lot 4

Zone touristique, les chemins et sentiers de promenade doivent toujours rester libre d'accès.
Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

INFORMATIONS : RENARD Franck, 087/77.55.25, 0477 78 12 63
 37,0914 Ha; 190 bois; cube moyen : 1014 dm³; circ moyenne : 111 cm; 193 m3 grumes
 Comp/Pa : 16/2, 16/3, 17/1, 25/2

Lieu(x) - dit(s)

RU DU PENDU, BORDURE DES 100 M, THIER DE STATTE

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 5		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA CHABLIS DERACINE NORMAL		PECTINE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	6		-		-		-	
35	11,0	5	0,419 m ³	-		-		-	
45	14,5	9		-		1		-	
55	17,5	8	2,328 m ³	-		-	0,104 m ³	-	
65	20,5	11	2,838 m ³	-		1	0,258 m ³	-	
75	24,0	8		1		1		-	
85	27,0	7	6,603 m ³	-	0,401 m ³	1	0,886 m ³	1	0,420 m ³
95	30,0	5		1		1		-	
105	33,5	2		2		1		1	
115	36,5	1	5,862 m ³	-	2,167 m ³	4	5,460 m ³	2	2,193 m ³
125	40,0	1		-		4		5	
135	43,0	2		-		1		4	
145	46,0	1	5,701 m ³	-		2	9,666 m ³	9	21 m ³
155	49,5	-		-		3		9	
165	52,5	-		-		1		6	
175	55,5	-		-		2	13 m ³	5	34 m ³
185	59,0	-		-		-		8	
195	62,0	-		-		-		4	29 m ³
205	65,0	-		-		-		2	
215	68,5	-		-		-		1	9,144 m ³
Totaux Gr.		66	24 m ³	4	2,568 m ³	23	29 m ³	57	96 m ³
Houp./tail.									

813/2020/3491/A/5 Tri 001

LOT 5		CHENE		HETRE		FEUILLUS DIVERS			
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	-	-	-	-	1	0,055 m ³	-	-
45	14,5	1		-		2		-	
55	17,5	1	0,312 m ³	2	0,390 m ³	1	0,429 m ³	-	-
65	20,5	-	-	-	-	2	0,600 m ³	-	-
75	24,0	-		1		3		-	
85	27,0	1		4		1		-	
95	30,0	1	1,257 m ³	-	2,671 m ³	1	2,562 m ³	-	-
105	33,5	-		2		1		-	
115	36,5	-	-	1	2,899 m ³	-	0,711 m ³	-	-
125	40,0	1		1		-		-	
135	43,0	-		-		-		-	
145	46,0	-	1,410 m ³	3	5,475 m ³	-	-	-	-
155	49,5	-		-		-		-	
165	52,5	-		2		-		-	
175	55,5	-	-	1	4,387 m ³	-	-	-	-
185	59,0	-		1		-		-	
195	62,0	-	-	-	1,765 m ³	-	-	-	-
205	65,0	-		-		-		-	
215	68,5	1		1		-		-	
225	71,5	-		1		-		-	
235	75,0	-		-		-		-	
245	78,0	-	3,575 m ³	1	8,090 m ³	-	-	-	-
255	81,0	-		-		-		-	
265	84,5	-		-		-		-	
275	87,5	-		-		-		-	
285	90,5	-	-	1	4,188 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		6	6,554 m ³	22	30 m ³	12	4,357 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/A/5 Tri 001

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 25/2:2019/993, 16/3:2019/997, 25/2:2019/992, 16/2:2019/1000, 16/3:2019/994, 16/2:2019/999, 17/1:2019/1001, 16/2:2019/991, 16/3:2019/995, 16/3:2019/996, 17/1:2019/1003, 16/2:2019/990, 16/2:2019/998, 17/1:2019/1002

Remarques éventuelles pour le lot 5

Lot situé dans le périmètre des sources de Spa et/ou à proximité d'un captage.

Prière de se conformer au document : « Travaux en zone de prévention et de surveillance » disponible sur simple demande au cantonnement de Spa.

Précautions principales à prendre :

- interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 35 mètres autour des captages ;
- interdiction d'utiliser des pesticides (insecticides ou fongicides) ;
- interdiction de dépôts non surveillés d'hydrocarbures ;
- interdiction d'exploiter les dimanches et jours fériés ;
- utilisation obligatoire d'huiles de chaîne et d'huiles hydrauliques biodégradables ;
- en cas de fuite ou pertes d'hydrocarbures, les travaux seront stoppés immédiatement. Le Service forestier (titulaire du triage, à défaut le chef de cantonnement) sera informé dans les minutes qui suivent.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

INFORMATIONS : RENARD Franck, 087/77.55.25, 0477 78 12 63
 15,2718 Ha; 436 bois; cube moyen : 698 dm³; circ moyenne : 96 cm; 304 m3 grumes
 Comp/Pa : 18/2, 18/3, 18/4, 18/5, 18/6, 19/5, 19/7, 26/4

Lieu(x) - dit(s)

BELHEID, BORDURE DES 100 M

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 6		EPICEA AMELIORATION		EPICEA CHABLIS CASSE		EPICEA CHABLIS DERACINE		DOUGLAS AMELIORATION	
Espèce		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Coupe		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	2	0,110 m ³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	8		-		-		-	
55	17,5	15	3,354 m ³	-	-	-	-	1	0,191 m ³
65	20,5	44	12 m ³	-	-	-	-	1	0,301 m ³
75	24,0	57		-		1		1	
85	27,0	48	55 m ³	3	1,878 m ³	2	1,682 m ³	-	0,430 m ³
95	30,0	19		7		8		2	
105	33,5	6		2		5		1	
115	36,5	6	25 m ³	-	6,809 m ³	3	13 m ³	3	5,719 m ³
125	40,0	1		-		5		1	
135	43,0	-		-		2		-	
145	46,0	-	1,340 m ³	-	-	-	9,826 m ³	-	1,401 m ³
155	49,5	-		-		-		-	
165	52,5	-	-	-	-	1	2,654 m ³	-	-
Totaux Gr.		206	97 m ³	12	8,687 m ³	27	27 m ³	10	8,042 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/A/6 Tri 001

LOT 6								
Espèce Coupe Qualité Type	PECTINE CHABLIS DERACINE NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE CHABLIS DERACINE NORMAL			
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
65 20,5	-	-	2	0,516 m ³	-	-	-	-
75 24,0	-	-	2	-	-	-	-	-
85 27,0	-	-	3	1,855 m ³	-	-	-	-
95 30,0	1	-	16	-	-	-	-	-
105 33,5	-	-	41	-	-	-	-	-
115 36,5	1	1,810 m ³	53	76 m ³	-	-	-	-
125 40,0	1	-	32	-	-	-	-	-
135 43,0	-	-	16	-	-	-	-	-
145 46,0	-	1,340 m ³	4	55 m ³	-	-	-	-
155 49,5	1	-	1	-	1	-	-	-
165 52,5	-	-	1	-	-	-	-	-
175 55,5	1	5,447 m ³	-	3,304 m ³	-	1,499 m ³	-	-
185 59,0	1	-	1	-	-	-	-	-
195 62,0	-	3,470 m ³	-	2,269 m ³	-	-	-	-
205 65,0	1	-	-	-	-	-	-	-
215 68,5	-	-	-	-	-	-	-	-
225 71,5	-	-	-	-	-	-	-	-
235 75,0	-	-	-	-	-	-	-	-
245 78,0	1	11 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.	8	23 m ³	172	139 m ³	1	1,499 m ³	-	-
Houp./tail.		-		-		-		-

813/2020/3491/A/6 Tri 001

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 18/6:2020/632, 18/6:2020/633, 19/7:2020/1456, 18/4:2020/1457, 19/5:2020/629, 26/4:2020/631, 19/5:2020/628, 26/4:2020/630, 18/5:2020/1453, 18/3:2020/1454, 18/2:2020/1455, 18/4:2020/1458, 18/4:2020/1459

Remarques éventuelles pour le lot 6

Lot situé dans le périmètre des sources de Spa et/ou à proximité d'un captage.

Prière de se conformer au document : « Travaux en zone de prévention et de surveillance » disponible sur simple demande au cantonnement de Spa.

Précautions principales à prendre :

- interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 35 mètres autour des captages ;
- interdiction d'utiliser des pesticides (insecticides ou fongicides) ;
- interdiction de dépôts non surveillés d'hydrocarbures ;
- interdiction d'exploiter les dimanches et jours fériés ;
- utilisation obligatoire d'huiles de chaîne et d'huiles hydrauliques biodégradables ;
- en cas de fuite ou pertes d'hydrocarbures, les travaux seront stoppés immédiatement. Le Service forestier (titulaire du triage, à défaut le chef de cantonnement) sera informé dans les minutes qui suivent.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.



« Nos forêts sont certifiées PEFC »

**DEPARTEMENT DE LA NATURE
ET DES FORÊTS**

**COMMUNES DE JALHAY, LIERNEUX, PEPINSTER, SPA,
STAVELOT, THEUX, TROIS-PONTS.**

**FABRIQUES D'ÉGLISE de LIERNEUX, VILETTES, FRANCHEVILLE,
BASSE-BODEUX,**



CATALOGUE

**VENTE PAR ADJUDICATION PUBLIQUE
DES COUPES DE BOIS ORDINAIRES POUR L'EXERCICE 2021
VOLUME TOTAL : 44 944 m³**

TABLE DES MATIERES

Calendrier des ventes et contacts

Clauses générales

Clauses particulières principales

Présentation des lots de bois sur pied en vente par propriétaire

Vente du 23/10/2020

- Commune de Lierneux Lots 1 à 10 (cantonnement de Vielsalm)
 Lots 11 (Anticipé cantonnement de Vielsalm)
- Fabrique d'église de Vilettes Lot 1 (cantonnement de Vielsalm)
- Fabrique d'église de Lierneux Lot 1 (cantonnement de Vielsalm)
- Commune de Stavelot Lots 1 à 10 (cantonnement de Spa)
- Fabrique d'église de Francheville Lot 1 (cantonnement de Spa)
- Commune de Jalhay Lots 1 à 10 (cantonnement de Spa)
 Lots 20 à 24 (cantonnement de Verviers)
- Commune de Trois-Ponts Lots 1 à 9 (cantonnement de Spa)
- Fabrique d'église de Basse-Bodeux Lot 1 (cantonnement de Spa)

Vente du 28/10/2020

- Commune de Theux Lots 1 à 7 et 10 à 14 et 21 à 23
 (cantonnement de Spa)
- Commune de Pepinster Lots 1 à 5 (cantonnement de Spa)
- Commune de Spa Lots 1 et 6 (cantonnement de Spa)

Annexe : ensemble des formulaires légaux repris dans les clauses générales

CALENDRIER DES 1^{ère} et 2^{ème} VENTES

Date et heure de la 1 ^{ère} vente	Mode de vente	Lieu de la 1 ^{ère} vente	Propriétaires (dans l'ordre de la vente)	Volume mis en vente	Date et heure de la 2 ^{ème} vente	Lieu de 2 ^{ème} vente
Vendredi 23/10/2020 A partir de 9h00 précise	Soumissions	Salle de l'Espace culturel, Rue Traverse 9 à 4980 TROIS-PONTS	Commune de Lierneux	10 952 m ³	9/11/2020 à 13h00	Administration communale Rue du Centre 80 4990 LIERNEUX
			Fabrique d'église de Vilettes	412 m ³	9/11/2020 à 13h00	Administration communale Rue du Centre 80 4990 LIERNEUX
			Fabrique d'église Lierneux	86 m ³	9/11/2020 à 13h00	Administration communale Rue du Centre 80 4990 LIERNEUX
			Commune de Stavelot	8 250 m ³	9 /11/2020 à 9h00	Administration communale Place St-Remacle 32 4970 STAVELOT
			Fabrique d'église Francheville	62 m ³	9 /11/2020 à 9h00	Administration communale Place St-Remacle 32 4970 STAVELOT
			Commune de Jalhay	8 179 m ³	6 /11/2020 à 9h00	Administration communale Rue de la Fagne 46 4845 JALHAY
			Commune de Trois-Ponts	6 382 m ³	9/11/2020 à 9h00	Administration communale Route de Coo 58 4980 TROIS-PONTS
			Fabrique d'église Basse-Bodeux	62 m ³	9/11/2020 à 9h00	Administration communale Route de Coo 58 4980 TROIS-PONTS
Mercredi 28/10/2020 A partir de 8h00' précise	Soumissions	Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	Commune de Theux	7 785 m ³	18/11/2020 à 11h00	Administration communale Place du Perron 2 4910 THEUX
			Commune de Pepinster	2 055 m ³	10/11/2020 à 11h00	Administration communale Rue Neuve 35 4860 PEPINSTER
			Commune de Spa	719 m ³	10/11/2020 à 10h00	Administration communale Rue de l'Hôtel de Ville 44 4900 SPA

VOLUME TOTAL : 44.944 m³

RÉGIME DE T.V.A. appliqué : 2 % pour tous les propriétaires à l'exception de la Commune de Theux 6 %.
FRAIS DE VENTE : 3%

Pour obtenir davantage d'informations :

Le présent catalogue des ventes groupées du cantonnement de Spa (les cantonnements de Verviers, Vielsalm et Marche-en-Famenne participant également) peut être obtenu gratuitement sur demande auprès des Services administratifs suivants.

Depuis 2020, il est également possible de le consulter, de la télécharger ou de composer son catalogue gratuitement sur le site <https://wallowood.be/fr>

	adresse	Téléphone
Commune de Jalhay	Rue de la Fagne 46 – 4845 Jalhay	087/37.91.20
Commune de Lierneux	Rue du Centre 80 – 4990 Lierneux	080/31.97.85 – ext 29
Commune de Pepinster	Rue Neuve 35 – 4860 Pepinster	087/46.81.46
Commune de Theux	Place du Perron 2 – 4910 Theux	087/53.92.23
Commune de Trois-Ponts	Route de Coo 58 – 4980 Trois-Ponts	080/68.98.80
Commune de Spa	Rue de l'Hôtel de Ville 44 – 4900 Spa	087/79.53.60
Commune de Stavelot	Place St-Remacle 32 – 4970 Stavelot	080/86.20.24
Cantonnement de Spa	Rue de la Sauvenière 201 – 4900 Spa	087/29.90.80
Cantonnement de Verviers	Rue de Dinant 11 – 4800 Verviers	087/29.34.80
Cantonnement de Vielsalm	Place de Salm 2 bte 0A – 6690 Vielsalm	080/28.22.80
Fabrique d'Église de Vilettes		Contacteur la commune de Lierneux
Fabrique d'Église de Lierneux		Contacteur la commune de Lierneux
Fabrique d'Église de Franchevilles		Contacteur la commune de Stavelot
Fabrique d'Église de Basse-Bodeux		Contacteur la commune de Trois- Ponts

CLAUSES GENERALES

La vente a lieu conformément au **cahier des charges général** relatif à la vente des coupes de bois des personnes morales de droit public belge autres que ceux de la Région wallonne, modifié le 07.07.2016 par le Gouvernement wallon ainsi que sur la base du code forestier du 15 juillet 2008 complété par les clauses particulières suivantes.

Le cahier général des charges est publié au Moniteur Belge.

CLAUSES PARTICULIÈRES

Art.1 Mode d'adjudication

A la requête des Conseils communaux, en application de l'article 4 du cahier général des charges, la vente publique sera faite **par soumissions** (cf. modèle dans les annexes aux clauses générales) et par propriétaire.

Pour les lots de la commune de Jalhay, l'ouverture des enveloppes s'effectuera par tranches, à savoir :

1^{ère} tranche	Ct de Spa Lots n°	1 à 10
2^{ème} tranche	Ct de Verviers Lots n°	20 à 24

Pour les lots de la commune de Theux, l'ouverture des enveloppes s'effectuera par tranches, à savoir :

1^{ère} tranche	Ct de Spa Lots n°	1 à 7
2^{ème} tranche	Ct de Spa Lots n°	10 à 14 et de 21 à 23

Art 2 Conditions d'exploitations particulières

Conformément à l'art 42 des Cahier général des charges, les conditions d'exploitations particulières éventuelles sont indiquées sous les fiches des lots repris en annexe.

Pour le lot anticipé de la commune de LIERNEUX, les conditions sont spécifiées dans la fiche de lot.

Art.3 Rappel de l'article 3 des conditions générales :

Par le seul fait du dépôt d'une soumission ou de la remise d'une offre, tout candidat adjudicataire reconnaît avoir pris connaissance de toutes les clauses générales et particulières du présent cahier des charges (général et particulier) et déclare y adhérer sans restriction aucune.

Art. 4 Délai d'exploitation :

Fixé au 31/03/2022 sauf disposition contraire inscrite sous les lots.

En cas de chablis ou de scolytés, exploitation obligatoire dans les 15 jours, (Arrêté du Gouvernement wallon du 16 juillet 2020 portant sur les mesures temporaires de lutte contre la pullulation des scolytes de l'épicéa) du permis d'exploiter pour les premiers, et de la demande du Préposé forestier pour les seconds, y compris façonnage et destruction des écorces si la vidange n'est pas effectuée dans les délais.

Art 5 Visite des lots

La visite des lots marchands peut avoir lieu sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance en un endroit convenu avec le forestier concerné à l'exception des mardis, jeudis, week-ends et jours fériés

Art 6 – seconde vente

Les lots retirés ou invendus en première séance de vente seront, sans publicité nouvelle et aux mêmes clauses et conditions, remis en adjudication par soumissions cachetées en une séance publique qui aura lieu selon le tableau du calendrier des ventes.

Mesures COVID

Lors des ventes de bois de cette année ; les mesure de distanciation sociale seront d'application, à savoir :

- Port du masque OBLIGATOIRE durant toute la vente.
- Distance entre les personnes de 1m50 sauf si elles font partie de la même bulle.
- Désinfection des mains au gel hydroalcoolique avant d'entrer dans la salle
- En cas de symptômes « COVID » (Toux/Fièvre/...) merci de ne pas vous présenter à la vente.
- Occupation maximum de la salle 65 personnes, un représentant par société.

ANNEXE

Ensemble des formulaires
légaux repris dans les clauses
générales

*SOUSSION : Modèle général
selon l'article 5 du cahier général des
charges*

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	
Je soussigné, nommé ci-après adjudicataire :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL..... GSM.....	
(REPRESENTE PAR))	
Je déclare offrir pour le lot n° de la vente susvisée la somme de €,	
soit en toutes lettres : € hors frais et TVA.	
<input type="checkbox"/> Je déclare être assujetti à la TVA sous le n°	
<input type="checkbox"/> Je déclare ne pas être assujetti à la TVA	
Dans ce cas où je serais déclaré adjudicataire :	
<input type="checkbox"/> soit je joins la promesse d'engagement à émettre une caution bancaire visée à l'article 13 du cahier des charges ;	
<input type="checkbox"/> soit je paie immédiatement au comptant , séance tenante, par :	
<input type="checkbox"/> la remise d'un chèque bancaire certifié par une banque belge ou une banque d'un pays limitrophe ;	
<input type="checkbox"/> un moyen de paiement par carte bancaire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement.	
Si j'opte pour le paiement au comptant , je dépose, séance tenante au moyen d'un chèque certifié ou d'une carte bancaire (si le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement), une somme supplémentaire correspondant à 20 % du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 €, à titre de garantie, selon les modalités des articles 19, § 1 ^{er} et 45 du cahier des charges.	

Je déclare avoir une parfaite connaissance des conditions du cahier des charges (clauses générales et particulières) et m'y soumettre.

Fait à, le

L'adjudicataire

(signature)

Note

UNE soumission par LOT (sauf groupement de lots sur un même parterre de coupe conformément à l'article 5).

Au cas où l'adjudicataire est une société, la soumission doit renseigner également le nom de la personne physique représentant la société.

*SOUSSION : Modèle pour lot < 35 m³
selon les articles 5 et 19, § 2, du cahier
général des charges*

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	
Je soussigné, nommé ci-après adjudicataire :	
NOM PRENOM :	
ADRESSE	
.....	
TEL..... GSM.....	
(REPRESENTE PAR))	
Je déclare offrir pour le lot n° de la vente susvisée	
la somme de €,	
soit en toutes lettres : € hors frais et TVA.	
<input type="checkbox"/> Je déclare être assujetti à la TVA sous le n°	
<input type="checkbox"/> Je déclare ne pas être assujetti à la TVA	
Dans ce cas où je serais déclaré adjudicataire :	
✓ je présente comme caution physique :	
NOM PRENOM :	
ADRESSE	
.....	
TEL..... GSM.....	
PROFESSION :	
✓ ET je paie selon les modalités de l'article 19, § 2, du cahier des charges :	
<input type="checkbox"/> soit immédiatement au comptant, séance tenante, par :	
<input type="checkbox"/> la remise d'un chèque bancaire certifié par une banque belge ou une banque d'un pays limitrophe ;	
<input type="checkbox"/> un moyen de paiement par carte bancaire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement ;	
<input type="checkbox"/> en numéraire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal marque son accord ;	
<input type="checkbox"/> soit dans les dix jours calendrier de la vente, par un virement bancaire / numéraire (*) dûment réceptionné par le Receveur régional / Directeur financier communal de l'Administration vendeuse.	
(*) : Biffer la mention inutile	

Nous soussignés déclarons avoir parfaite connaissance des conditions du cahier des charges (clauses générales et particulières) et nous y soumettons.

Fait à, le

L'adjudicataire

La caution physique

(signature)

(signature)

Note

UNE soumission par LOT (sauf groupement de lots sur un même parterre de coupe conformément à l'article 5).
Au cas où l'adjudicataire est une société, la soumission renseignera en outre le nom de la personne physique représentant la société.

**PROMESSE D'ENGAGEMENT A EMETTRE UNE CAUTION
BANCAIRE (Modèle A)
selon l'article 15 du cahier général des
charges**

En tête de la banque

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	
Par la présente, l'organisme de cautionnement (nom et adresse de l'organisme de cautionnement) s'engage à se porter caution solidaire, d'ordre et pour compte de (nom et prénom du soumissionnaire) domicilié à (adresse) à concurrence d'un montant total et maximum de € soit (en toutes lettres) euros, laquelle somme couvre le montant total de l'achat, y compris les frais et la TVA, en faveur du propriétaire, et ceci, pour autant que le soumissionnaire susvisé soit déclaré adjudicataire lors de la vente renseignée ci-dessus.	

Il est entendu qu'une partie de la caution à émettre, correspondant à 20% du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 EUR, sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges jusqu'à la délivrance de la décharge d'exploitation du dernier lot acquis auprès d'un même cantonnement, et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

La Banque renoncera à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

La Banque s'engage à émettre cette caution bancaire dans les quinze jours calendrier de la demande qui lui en sera faite, pour autant que cette demande parvienne à la Banque avant l'échéance du présent engagement, soit le (date de la vente + 4 mois)

Le présent engagement prendra fin :

- soit par l'émission de la caution précitée, en utilisation partielle ou totale de la présente promesse;
- soit contre restitution de l'original de la présente promesse;
- soit contre remise d'une attestation de non-utilisation, établie par le bénéficiaire selon le modèle en annexe;
- et en tout cas au plus tard le (date de la vente + 4 mois)

Pour être valable, le présent engagement doit être revêtu, en original, des signatures de l'organisme de cautionnement (sous forme électronique ou mécanique)

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

+ Annexe : attestation d'utilisation ou de non-utilisation totale ou partielle de la promesse de caution bancaire.

**PROMESSE D'ENGAGEMENT A EMETTRE UNE CAUTION
BANCAIRE (Modèle B)
selon l'article 15 du cahier général des
charges**

En tête de la banque

Par la présente, l'organisme de cautionnement (*nom et adresse de l'organisme de cautionnement*)

s'engage à se porter caution solidaire, d'ordre et pour compte de (*nom et prénom du soumissionnaire*)

domicilié à (*adresse*)

à concurrence d'un montant total et maximum de €
soit (*en toutes lettres*) euros,
laquelle somme couvre le montant total de l'achat, y compris les frais et la TVA,
en faveur de (*) , propriétaire des bois,
et ceci pour autant que le soumissionnaire susvisé soit déclaré adjudicataire lors de la vente des coupes qui se
tiendra

le (*date*) (**)

à (*lieu*) (**)

(*) : à compléter par le Receveur régional / Directeur financier communal ou le représentant du propriétaire

(**) : à compléter par le Président de la vente

Il est entendu qu'une partie de la caution à émettre, correspondant à 20% du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 EUR, sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges jusqu'à la délivrance de la décharge d'exploitation du dernier lot acquis auprès d'un même propriétaire et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

La Banque renoncera à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

La Banque s'engage à émettre cette caution bancaire dans les quinze jours calendrier de la demande qui lui en sera faite, pour autant que cette demande parvienne à la Banque dans un délai de 4 mois maximum à dater de la vente et au plus tard avant l'échéance finale du présent engagement, soit le

Le présent engagement prendra fin :

- soit par l'émission de la caution précitée, en utilisation partielle ou totale de la présente promesse;
- soit contre restitution de l'original de la présente promesse;
- soit contre remise d'une attestation de non-utilisation, établie par le bénéficiaire selon le modèle en annexe;
- soit à l'issue du délai de 4 mois à dater de la vente telle que précisée dans l'attestation d'utilisation;
- et en tout cas au plus tard le

Pour être valable, le présent engagement doit être revêtu, en original, des signatures de l'organisme de cautionnement (sous forme électronique ou mécanique)

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

+ Annexe : attestation d'utilisation ou de non-utilisation totale ou partielle de la promesse de caution bancaire.

**ATTESTATION D'UTILISATION OU DE NON UTILISATION
TOTALE OU PARTIELLE
DE LA PROMESSE DE CAUTION BANCAIRE
selon l'article 15 du cahier général des
charges**

Je soussigné, Receveur régional / Directeur financier communal ou représentant du propriétaire :

.....
déclare par la présente que la promesse de caution bancaire d'un montant total de :

.....euros
délivrée par (*organisme de cautionnement*)

.....
afin de garantir au profit del'offre de (*soumissionnaire*)
(propriétaire).....

.....
lors de la vente de bois du (*date*)
à (*lieu*)

a été utilisée à concurrence d'un montant de €
soit (*en toutes lettres*) euros
frais et TVA compris

n'a pas été utilisée

Fait à, le

Le Receveur régional / Directeur financier communal

Le représentant du propriétaire

(signature)

(signature)

CAUTION BANCAIRE DEFINITIVE
selon l'article 16 du cahier général des charges

A Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal

Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal,

Par la présente, l'organisme de cautionnement (*nom et adresse de l'organisme de cautionnement*)
.....
.....
.....
a l'honneur de vous informer qu'il se porte caution solidaire, d'ordre et pour compte de (*nom et prénom du soumissionnaire*)
domicilié à (*adresse*)
.....
.....
à concurrence d'un montant total et maximum de € (1)
soit (*en toutes lettres*) euros,
laquelle somme garantit le paiement des coupes de bois sur le cantonnement de
.....
dont il a été déclaré adjudicataire pour le prix de €, frais et TVA compris,
lors de la vente qui s'est tenue
le (*date*)
à (*lieu*)

(1) : total des sommes dues par l'adjudicataire à un même propriétaire dans un même cantonnement, en ce compris les frais et la TVA

Il est entendu que le paiement devra s'effectuer selon le calendrier établi comme suit :

..... €	le	au plus tard
..... €	le	
..... €	le	

Tout appel à la caution devra nous parvenir dans les 45 jours suivant chaque échéance, par lettre recommandée à la poste. Passé ce délai, la garantie sera automatiquement réduite à concurrence du montant échu, sauf pour la tranche portant sur la dernière échéance dont la totalité ou une partie sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges, jusqu'à la réception de la décharge d'exploitation telle qu'organisée à l'article 32.

L'article 45 du cahier des charges prévoit également qu'une somme de euros (2) sera maintenue, à titre de caution pour la réparation de dégâts éventuels survenus sur la (les) coupe(s), le paiement des indemnités de prorogation des délais d'exploitation et les frais pour non exploitation, jusqu'à réception de la décharge d'exploitation, prévue à l'article 32 du cahier des charges, de tous les lots dont question et nous notifiée par l'agent forestier du ressort et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

(2) 20 % de la somme mentionnée ci-dessus en (1), plafonné à 6.000,00 €

Le soussigné renonce à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division, de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

Veillez agréer, Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal, nos salutations distinguées.

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

**PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX AVANT
EXPLOITATION**
*selon l'article 29 du cahier général des
charges*

Date	
Heure	
Je soussigné, responsable du triage :	
NOM	PRENOM :
GRADE	
(ACCOMPAGNE PAR	
En présence de :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL.....	GSM.....
NE LE	A
En sa qualité de :	
<input type="checkbox"/> adjudicataire du lot décrit ci-dessous	
<input type="checkbox"/> représentant dûment mandaté de l'adjudicataire et porteur d'une procuration	
Nous avons procédé au constat de l'état des lieux dans les compartiments n°.....	
de la forêt de	
située dans le cantonnement de	
sur le triage de	
qui constituent le lot n° de la vente du	
adjudgé à	
Nous y avons fait ce jour, les constatations suivantes :	
<p>1. <i>Etat des chemins empierrés et annexes</i></p> <p>2. <i>Etat des chemins de terre et coupe-feu</i></p> <p>3. <i>Etat du sol dans de la coupe (détail par compartiment)</i></p> <p>4. <i>Etat des arbres réservés et éventuellement des arbres de place, notamment blessures au tronc ou aux racines</i></p> <p>5. <i>Etat des cours d'eau et des berges</i></p> <p>6. <i>Remarques diverses</i></p>	

En foi de quoi avons rédigé le présent constat, et avons remis le permis d'exploiter n°.....

Fait à, le, en double exemplaire.

L'adjudicataire ou son représentant

Le responsable du triage

(signature)

(signature)

REM : Le cas échéant, le formulaire de demande de dérogation pour le franchissement des cours d'eau, muni de son annexe préalablement complétée par les services compétents, est joint en annexe au présent procès-verbal.

**PROCURATION POUR L'ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES
LIEUX
AVANT OU APRES EXPLOITATION
selon l'article 29 du cahier général des
charges**

Je soussigné, adjudicataire :

NOM PRENOM :

ADRESSE

.....

TEL GSM

N° DE TVA

En ma qualité de :

administrateur-délégué de l'entreprise

gérant de l'entreprise

entrepreneur indépendant

Je déclare que :

NOM PRENOM :

ADRESSE

.....

TEL GSM

me représente valablement pour l'établissement de l'état des lieux des coupes de bois :

avant exploitation

après exploitation

sur tout le territoire wallon, pendant la période du au

pour le lot de la vente du à

Fait à, le

L'adjudicataire,

(signature)

Cachet de l'entreprise :

Suivi interne de la prorogation

CALCUL DES INDEMNITES

Abattage	Rappel du prix total de la vente, hors frais (*) : €	
	Date de fin d'abattage :	
	= Nombre de trimestres : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> x (*) x 1%	
	+ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> x (*) x 2%	= €
Vidange	Rappel surface non vidangée (**): ha	
	Date de fin de vidange :	
	= Nombre d'années : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> x (**) x 370,00 €	= €
Total		= €

o Transmis au Chef de cantonnement

Avis favorable / défavorable

Motivation :

Date L'Agent des Forêts



o Transmis au Directeur

Pour information : l'exploitation du lot est terminée.

Date Le Chef de Cantonnement



o Transmis au Directeur

Avis favorable / défavorable pour la prorogation du délai d'abattage
Avis favorable / défavorable pour la prorogation du délai de vidange

Motivation :

Date Le Chef de Cantonnement



o Transmis au Chef de cantonnement

L'abattage / la vidange / l'exploitation du lot est terminée.
L'état des lieux après exploitation a été / n'a pas été réalisé
(si réalisé, le joindre en annexe).

Date L'Agent des Forêts



o Transmis au responsable du triage

Pour information et demande de suivi de la prorogation

Date Le Chef de Cantonnement



o Décision du Directeur

La demande de prorogation est confirmée au
 refusée

Motivation :

Date Le Directeur

o Notification par le Chef de cantonnement

Décision envoyée à l'adjudicataire et au Receveur régional /
Directeur financier communal

Date Le Chef de Cantonnement



o Transmis au Chef de cantonnement

Pour information et notification de la décision à l'adjudicataire
et au Receveur régional / Directeur financier communal, par
copie de l'original

Date Le Directeur



**PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX APRES
EXPLOITATION
selon l'article 32 du cahier général des
charges**

Date	
Heure	
Je soussigné, responsable du triage :	
NOM	PRENOM :
GRADE	
(ACCOMPAGNE PAR))	
En présence de :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL.....	GSM.....
NE LE	A
En sa qualité de :	
<input type="checkbox"/> adjudicataire du lot décrit ci-dessous	
<input type="checkbox"/> représentant dûment mandaté de l'adjudicataire et porteur d'une procuration	
Nous avons procédé au constat de l'état des lieux dans les compartiments n°.....	
de la forêt de	
située dans le cantonnement de	
sur le triage de	
qui constitue le lot n° de la vente du	
adjudgé à	
Nous y avons fait ce jour, les constatations suivantes :	
1. Etat des chemins empierrés et annexes	
2. Etat des chemins de terre et coupe-feu	
3. Etat du sol dans de la coupe (détail par compartiment)	
4. Etat des arbres réservés et éventuellement des arbres de place, notamment blessures au tronc ou aux racines	
5. Etat des cours d'eau et des berges	
6. Remarques diverses	
Les travaux d'exploitation et de vidange et de remise en état éventuelle du parterre de la coupe ont été réalisés conformément au cahier des charges :	
<input type="checkbox"/> OUI → La présente vaut dès lors comme décharge d'exploitation.	
<input type="checkbox"/> NON	

En foi de quoi avons rédigé le présent constat.

Fait à, le, en double exemplaire.

L'adjudicataire ou son représentant

Le responsable du triage, pour le Chef de cantonnement

(signature)

(signature)

DECHARGE D'EXPLOITATION D'OFFICE
selon l'article 32 du cahier général des charges

Date	
Heure	
Je soussigné, chef de cantonnement à NOM PRENOM : GRADE accorde la décharge d'exploitation sans visite des lieux à : NOM PRENOM : ADRESSE TEL..... GSM..... NE LE A en sa qualité d'adjudicataire du lot décrit ci-dessous.	
La présente décharge d'exploitation concerne les compartiments n° de la forêt de située dans le cantonnement de sur le triage de qui constituait le lot n° de la vente du adjudgé à	

Fait à, le, en double exemplaire.

Le chef de cantonnement

(signature)

RW/813/2020/3423/2044/1

Lot 1

Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval) Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	5 398	--
Volume grumes	688,740	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	688,740	m ³
Cube moyen	128	dm ³
Circonférence moyenne	44,952	cm
Surface de coupe	13,280	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	--
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	--
Propriétaire	Pepinster Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	ARYFAGNE.	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Sec Normal		Epicéa Amélioration Déclassé Normal		Sitka Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	423		32		-		16	
35	1 121		61		-		135	
		76,709		4,428				8,884
45	962		53		-		292	
55	555		33		2		321	
		218,920		12,136		0,246		94,409
65	180		5		-		167	
		48,095		1,399				45,066
75	32		2		-		53	
85	8		-		-		9	
		14,152		0,654				21,274
95	4		-		-		1	
115	-		-		1		-	
		2,077				0,877		0,525
Total grumes	3 285	359,953	186	18,617	3	1,123	994	170,158
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Douglas Amélioration Normal Normal		Pin de Weymouth Amélioration Normal Normal		Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	113		-		-	
35	213		-		1	
		16,736				0,070
45	222		4		1	
55	176		2		5	
		60,379		0,770		0,990
65	103		6		1	
		26,136		1,362		0,227
75	46		5		4	
85	15		-		2	
		22,142		1,510		2,073
95	8		-		-	
105	1		1		-	
		4,869		0,559		
135	1		-		-	
		1,066				
Total grumes	898	131,328	18	4,201	14	3,360
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3423/2044/2

Lot 2

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	674	--
Volume grumes	275,435	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	275,435	m ³
Cube moyen	409	dm ³
Circonférence moyenne	68,012	cm
Surface de coupe	3,672	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	
Propriétaire	Pepinster Cne	
Lieu(x)-dit(s)	ARYFAGNE.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Douglas Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Déclassé Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Sec Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		42		1	
						3,850		0,092
45	11		2		85		-	
55	27		-		116		-	
		8,497		0,248		40,651		
65	47		-		75		-	
		15,973				25,023		
75	46		-		50		1	
85	39		-		25		-	
		42,373				37,156		0,403
95	34		-		15		-	
105	17		1		8		-	
115	10		-		3		-	
		49,608		1,032		21,493		
125	7		-		3		-	
135	4		-		1		-	
145	1		-		1		-	
		17,436				7,204		
155	1		-		-		-	
165	1		-		-		-	
		4,396						
Total grumes	245	138,283	3	1,280	424	135,377	2	0,495
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3423/2044/3

Lot 3

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	57	--
Volume grumes	49,994	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	49,994	m ³
Cube moyen	877	dm ³
Circonférence moyenne	97,982	cm
Surface de coupe	2,346	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	--
Triage	Triage Du Nord De Spa	--
Propriétaire	Pepinster Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CHINCUL	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Sanitaire Scolyté Sec Rx Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Sapin Pectiné Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		1		-	
						0,047		
65	2		-		1		-	
		0,530				0,301		
75	3		3		-		-	
85	9		2		-		2	
		6,159		2,309				1,228
95	8		2		1		1	
105	4		1		-		1	
115	2		-		-		-	
		12,242		2,519		0,768		1,668
125	2		-		1		1	
135	-		-		1		1	
145	-		-		1		-	
		2,438				5,371		2,842
155	-		-		-		1	
165	-		-		1		-	
						3,079		2,061
Total grumes	30	21,369	8	4,828	7	9,566	7	7,799
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

Cat.(cm)	Mélèze Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)
105	2	
115	2	
		4,848
125	1	
		1,584
Total grumes	5	6,432
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3423/2044/4

Lot 4

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; (les bois situés dans les talus seront câblés) Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé sur base de la hauteur dominante à l'exception des Epicéas (2bois) En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	138	--
Volume grumes	478,244	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	478,244	m ³
Cube moyen	3 466	dm ³
Circonférence moyenne	185,217	cm
Surface de coupe	5,956	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	
Triage	Triage Du Nord De Spa	
Propriétaire	Pepinster Cne	
Lieu(x)-dit(s)	CHINCUL	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	Aucun taux fourni	
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Sapin Pectiné		Sapin Pectiné		Epicéa	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
115	1		-		-	
		1,296				
125	-		-		1	
135	1		-		-	
		1,797				0,914
155	7		1		-	
165	30		-		-	
175	28		1		-	
		182,736		5,418		
185	21		-		-	
195	17		-		1	
		135,677				3,410
205	8		-		-	
215	2		1		-	
225	6		-		-	
235	7		-		-	
245	3		-		-	
		129,419		4,603		
255	1		1		-	
		6,487		6,487		
Total grumes	132	457,412	4	16,508	2	4,324
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3423/2044/5

Lot 5

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc). Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé majoritairement sur base de la Hauteur dominante. EP/DO/AB cubés sur base de la Décroissance.

Nombre d'arbres total	376	--
Volume grumes	563,331	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	563,331	m ³
Cube moyen	1 498	dm ³
Circonférence moyenne	129,707	cm
Surface de coupe	10,923	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	--
Triage	Triage Du Nord De Spa	--
Propriétaire	Pepinster Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CHINCUL	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Pin Sylvestre		Pin Sylvestre		Sapin Pectiné		Douglas	
	Définitive Normal Normal		Définitive Déraciné Normal		Définitive Normal Normal		Définitive Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	1		-		1		-	
		0,286				0,154		
65	1		-		-		-	
		0,388						
75	-		-		2		1	
85	-		-		-		2	
						0,654		1,297
95	6		-		1		1	
105	29		-		2		-	
115	62		-		1		-	
		105,395				2,910		0,485
125	71		-		1		1	
135	82		1		1		-	
145	56		-		-		-	
		332,485		1,152		2,376		1,158
155	31		-		-		-	
165	12		-		1		-	
175	5		-		-		-	
		106,870				2,017		
185	1		-		-		-	
		3,058						
Total grumes	357	548,482	1	1,152	10	8,111	5	2,940
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

Cat.(cm)	Epicéa	
	Définitive Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)
95	1	
105	1	
		1,170
145	1	
		1,476
Total grumes	3	2,646
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3491/2044/1

Lot 1

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	168	--
Volume grumes	78,754	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	78,754	m ³
Cube moyen	469	dm ³
Circonférence moyenne	84,940	cm
Surface de coupe	11,051	ha
Contact	CALLEJA Guillaume, 0473.65.14.38	
Triage	Triage De Pleinfays	
Propriétaire	Spa Cne	
Lieu(x)-dit(s)	MAMBAYE	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Chêne Amélioration Chauffage Normal		Hêtre Amélioration Chauffage Normal		Feuillus Divers Amélioration Chauffage Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		-		1	
35	2		-		8	
		0,078				0,328
45	1		-		13	
55	-		1		8	
		0,081		0,123		2,037
65	6		2		5	
		1,164		0,388		0,970
75	19		4		1	
85	20		1		3	
95	22		-		4	
		25,475		1,496		3,705
105	15		-		2	
115	16		1		-	
		23,484		0,774		1,431
125	4		-		-	
135	2		1		-	
145	1		-		-	
		6,854		1,066		
155	1		1		-	
165	-		1		-	
175	-		2		-	
		1,405		7,895		
Total grumes	109	58,541	14	11,742	45	8,471
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/2

Lot 2

Seuls les bois cerclés en orange font partie de ce lot En raison du risque sanitaire, la date limite de vidange est fixée au 31/03/2021 Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	75	--
Volume grumes	74,551	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	74,551	m ³
Cube moyen	994	dm ³
Circonférence moyenne	107,667	cm
Surface de coupe	20,868	ha
Contact	CALLEJA Guillaume, 0473.65.14.38	
Triage	Triage De Pleinfays	
Propriétaire	Spa Cne	
Lieu(x)-dit(s)	MAMBAYE	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	Aucun taux fourni	
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Chablis Déraciné Normal		Epicéa Sanitaire Scolyté Vert Rx Normal		Epicéa Sanitaire Scolyté Sec Rx Normal		Omorica Sanitaire Scolyté Vert Rx Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	-		-		-		1	
								0,169
65	-		-		-		1	
								0,227
75	-		-		-		3	
85	5		1		-		4	
		2,750		0,550				2,863
95	6		-		-		3	
105	3		4		2		6	
115	4		3		-		1	
		11,901		7,197		1,974		7,832
125	5		4		1		-	
135	3		4		1		-	
145	2		-		-		-	
		15,161		11,612		2,903		
155	-		1		-		-	
				2,248				
Total grumes	28	29,812	17	21,607	4	4,877	19	11,091
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

Cat.(cm)	Tsuga Chablis Déraciné Normal		Mélèze Chablis Déraciné Normal		Douglas Chablis Déraciné Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	-		-		1	
						0,589
95	-		-		1	
105	3		-		-	
115	1		-		-	
		4,044				0,727
145	-		1		-	
				1,804		
Total grumes	4	4,044	1	1,804	2	1,316
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/3

Lot 3

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. Visite effectuée par l'intermédiaire (DAINE M 0477/781549)

Nombre d'arbres total	131	--
Volume grumes	10,264	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	10,264	m ³
Cube moyen	78	dm ³
Circonférence moyenne	35,840	cm
Surface de coupe	0,841	ha
Contact	THONON Amaury, 0476 80 48 52	
Triage	Triage De Vieilles-Fagnes	
Propriétaire	Spa Cne	
Lieu(x)-dit(s)	Crottelifosse	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	11		32		-	
35	28		19		4	
		2,340		1,960		0,224
45	15		2		7	
55	6		-		4	
		3,174		0,232		1,381
65	2		-		-	
		0,602				
75	-		-		1	
						0,351
Total grumes	62	6,116	53	2,192	16	1,956
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/4

Lot 4

Zone touristique, les chemins et sentiers de promenade doivent toujours rester libre d'accès. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	223	--
Volume grumes	57,951	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	57,951	m ³
Cube moyen	260	dm ³
Circonférence moyenne	55,987	cm
Surface de coupe	7,283	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	--
Triage	Triage Du Nord De Spa	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	Annette et Lubin, ANNETTE ET LUBIN	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Feuillus Divers Amélioration Normal Normal		Feuillus Divers Sécurité Normal Normal		Feuillus Divers Amélioration Déraciné Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	23		9		1		8	
35	14		6		2		12	
		1,033		0,445		0,134		0,836
45	8		3		1		13	
55	8		3		3		4	
		2,232		0,845		0,702		2,344
65	8		3		2		4	
		2,014		0,816		0,680		1,214
75	8		-		2		3	
85	6		-		-		1	
95	2		1		-		2	
		6,703		0,778		0,970		3,277
125	3		-		-		3	
145	2		-		-		-	
		7,130						4,122
155	2		-		-		-	
		4,144						
Total grumes	84	23,256	25	2,884	11	2,486	50	11,793
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Hêtre Amélioration Déraciné Normal		Hêtre Sécurité Normal Normal		Chêne Sécurité Normal Normal		Chêne Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		2		-		1	
35	-		7		-		1	
				0,200				0,057
45	-		6		-		-	
55	-		2		1		2	
				0,735		0,117		0,418
65	-		1		7		1	
				0,191		1,141		0,316
75	-		1		4		-	
85	-		-		5		-	
95	-		2		3		2	
				0,952		5,208		1,048
105	-		1		1		-	
				0,640		0,497		
145	-		-		1		-	
						1,355		
155	-		-		-		1	
								1,934
195	1		-		-		-	
		2,723						
Total grumes	1	2,723	22	2,718	22	8,318	8	3,773
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/5

Lot 5

Lot situé dans le périmètre des sources de Spa et/ou à proximité d'un captage. Prière de se conformer au document : « Travaux en zone de prévention et de surveillance » disponible sur simple demande au cantonnement de Spa.

Précautions principales à prendre : - interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 35 mètres autour des captages ; - interdiction d'utiliser des pesticides (insecticides ou fongicides) ; - interdiction de dépôts non surveillés d'hydrocarbures ; - interdiction d'exploiter les dimanches et jours fériés ; - utilisation obligatoire d'huiles de chaîne et d'huiles hydrauliques biodégradables ; - en cas de fuite ou pertes d'hydrocarbures, les travaux seront stoppés immédiatement. Le Service forestier (titulaire du triage, à défaut le chef de cantonnement) sera informé dans les minutes qui suivent. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	190	--
Volume grumes	192,623	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	192,623	m ³
Cube moyen	1 014	dm ³
Circonférence moyenne	111,474	cm
Surface de coupe	37,091	ha
Contact	RENARD Franck, 0477 78 12 63	--
Triage	Triage Des Artistes	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	RU DU PENDU, BORDURE DES 100 M, THIER DE STATTE	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Pin Sylvestre		Hêtre		Sapin Pectiné		Epicéa	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		-		-		6	
35	-		-		-		5	
								0,419
45	-		-		1		9	
55	-		2		-		8	
				0,390		0,104		2,328
65	-		-		1		11	
						0,258		2,838
75	-		1		1		8	
85	1		4		1		7	
		0,420		2,671		0,886		6,603
95	-		-		1		5	
105	1		2		1		2	
115	2		1		4		1	
		2,193		2,899		5,460		5,862
125	5		1		4		1	
135	4		-		1		2	
145	9		3		2		1	
		21,231		5,475		9,666		5,701
155	9		-		3		-	
165	6		2		1		-	
175	5		1		2		-	
		34,471		4,387		12,867		
185	8		1		-		-	
195	4		-		-		-	
		28,828		1,765				
205	2		-		-		-	
215	1		1		-		-	
225	-		1		-		-	
245	-		1		-		-	
		9,144		8,090				
285	-		1		-		-	
				4,188				
Total grumes	57	96,287	22	29,865	23	29,241	66	23,751
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Epicéa		Chêne		Feuillus Divers	
	Chablis		Amélioration		Amélioration	
	Déraciné		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		1	
						0,055
45	-		1		2	
55	-		1		1	
				0,312		0,429
65	-		-		2	
						0,600
75	1		-		3	
85	-		1		1	
95	-		1		1	
		0,401		1,257		2,562
95	1		-		-	
105	2		-		1	
		2,167				0,711
125	-		1		-	
				1,410		
215	-		1		-	
				3,575		
Total grumes	4	2,568	6	6,554	12	4,357
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/6

Lot 6

Lot situé dans le périmètre des sources de Spa et/ou à proximité d'un captage. Prière de se conformer au document : « Travaux en zone de prévention et de surveillance » disponible sur simple demande au cantonnement de Spa.

Précautions principales à prendre : - interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 35 mètres autour des captages ; - interdiction d'utiliser des pesticides (insecticides ou fongicides) ; - interdiction de dépôts non surveillés d'hydrocarbures ; - interdiction d'exploiter les dimanches et jours fériés ; - utilisation obligatoire d'huiles de chaîne et d'huiles hydrauliques biodégradables ; - en cas de fuite ou pertes d'hydrocarbures, les travaux seront stoppés immédiatement. Le Service forestier (titulaire du triage, à défaut le chef de cantonnement) sera informé dans les minutes qui suivent. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	436	--
Volume grumes	304,217	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	304,217	m ³
Cube moyen	698	dm ³
Circonférence moyenne	96,101	cm
Surface de coupe	15,272	ha
Contact	RENARD Franck, 0477 78 12 63	--
Triage	Triage Des Artistes	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BELHEID, BORDURE DES 100 M	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Pin Sylvestre		Pin Sylvestre		Epicéa		Epicéa	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		2		-	
						0,110		
45	-		-		8		-	
55	-		-		15		-	
						3,354		
65	2		-		44		-	
		0,516				12,320		
75	2		-		57		1	
85	3		-		48		2	
		1,855				54,558		1,682
95	16		-		19		8	
105	41		-		6		5	
115	53		-		6		3	
		75,915				25,471		13,365
125	32		-		1		5	
135	16		-		-		2	
145	4		-		-		-	
		54,640				1,340		9,826
155	1		1		-		-	
165	1		-		-		1	
		3,304		1,499				2,654
185	1		-		-		-	
		2,269						
Total grumes	172	138,499	1	1,499	206	97,153	27	27,527
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

Cat.(cm)	Epicéa		Sapin Pectiné		Douglas	
	Chablis Cassé Normal		Chablis Déraciné Normal		Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	-		-		1	
						0,191
65	-		-		1	
						0,301
75	-		-		1	
85	3		-		-	
		1,878				0,430
95	7		1		2	
105	2		-		1	
115	-		1		3	
		6,809		1,810		5,719
125	-		1		1	
				1,340		1,401
155	-		1		-	
175	-		1		-	
				5,447		
185	-		1		-	
				3,470		
205	-		1		-	
245	-		1		-	
				10,743		
Total grumes	12	8,687	8	22,810	10	8,042
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/1

Lot 1

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc). Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé sur base de la hauteur dominante « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	272	--
Volume grumes	650,893	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	650,893	m ³
Cube moyen	2 393	dm ³
Circonférence moyenne	148,419	cm
Surface de coupe	6,330	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	
Triage	Triage De La Porallee	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	LA FAGNE PANSIR	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	4		-	
		2,840		
95	6		-	
105	15		2	
115	38		1	
		72,167		3,295
125	31		1	
135	23		5	
145	19		2	
		132,729		14,131
155	19		3	
165	23		5	
175	22		3	
		186,982		28,807
185	15		3	
195	9		5	
		92,292		28,960
205	5		-	
215	2		5	
225	3		2	
245	1		-	
		55,587		33,103
Total grumes	235	542,597	37	108,296
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/2

Lot 2

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc) Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé sur base de la hauteur dominante. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	323	--
Volume grumes	718,714	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	718,714	m ³
Cube moyen	2 225	dm ³
Circonférence moyenne	147,724	cm
Surface de coupe	3,503	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LA FAGNE PANSIR - cpe 3	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	1		-	
		0,710		
95	-		1	
105	5		1	
115	15		3	
		25,355		5,581
125	31		3	
135	54		4	
145	58		12	
		270,890		35,142
155	45		6	
165	36		6	
175	16		5	
		258,237		43,704
185	8		2	
195	4		2	
		43,232		13,750
205	-		3	
225	-		1	
235	-		1	
				22,113
Total grumes	273	598,424	50	120,290
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/3

Lot 3

Volume estimé sur base de la hauteur dominante à l'exception des bois repris dans la catégorie « déclassés ». Les bois situés dans la zone de semis naturels seront abattus dans le couloir de 15m de large situé le long de la ligne électrique. Circulation d'engins d'exploitation interdite dans la zone de semis naturels, identifiée par l'agent des forêts lors des visites préalables sur le terrain, (certains bois devront être câblés-abattage contre les vents dominants) Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	101	--
Volume grumes	168,520	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	168,520	m ³
Cube moyen	1 669	dm ³
Circonférence moyenne	132,822	cm
Surface de coupe	4,222	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	
Triage	Triage De La Porallee	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	CROIX JACQUES NORD	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal		Epicéa Définitive Déclassé Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	1		-		-	
		0,663				
95	2		-		1	
105	9		-		-	
115	18		2		-	
		33,226		2,252		0,415
125	11		2		2	
135	16		2		-	
145	9		1		1	
		61,566		7,609		4,259
155	13		-		-	
165	5		1		-	
175	2		1		1	
		48,323		5,002		1,585
195	1		-		-	
		3,620				
Total grumes	87	147,398	9	14,863	5	6,259
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/4

Lot 4

Pour raison de sécurité (protection de clôtures et d'une plantation), le délais d'exploitation est fixé au 31/03/2021
 Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	243	--
Volume grumes	200,608	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	200,608	m ³
Cube moyen	826	dm ³
Circonférence moyenne	91,996	cm
Surface de coupe	17,322	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	HEID JAMINET., BLANCHES PIERRES.	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal		Epicéa Définitive Déclassé Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	3		-		-	
55	11		-		-	
		2,760				
65	28		-		-	
		9,116				
75	39		1		-	
85	45		2		-	
		49,914		1,775		
95	29		3		-	
105	28		8		-	
115	10		12		-	
		65,883		25,626		
125	3		1		-	
135	4		5		-	
145	2		1		-	
		15,305		11,595		
155	2		1		-	
165	3		-		1	
175	-		1		-	
		12,140		4,902		1,592
Total grumes	207	155,118	35	43,898	1	1,592
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/5

Lot 5

Comp170 parcelle1, débardage et entreposage des bois interdit sur la pelouse située autour du réservoir communal. Comp174 parcelle3, pour raison sanitaire (nombreux bois d'éclaircie déperissant), le délai d'exploitation est fixé au 30/04/2021. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	480	--
Volume grumes	299,101	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	299,101	m ³
Cube moyen	623	dm ³
Circonférence moyenne	82,458	cm
Surface de coupe	6,946	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	
Triage	Triage De La Porallee	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	CROIX JACQUES NORD, LA FAGNE PANSIR	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Déclassé Normal		Epicéa Amélioration Scolyté Sec Rx Normal		Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	6		-		-		-	
55	16		2		-		-	
		4,095		0,370				
65	57		9		-		-	
		19,608		2,907				
75	117		6		-		-	
85	122		5		-		-	
		138,744		5,658				
95	84		4		1		-	
105	33		-		-		1	
115	13		1		1		-	
		118,231		4,103		1,758		0,592
125	1		-		-		-	
135	1		-		-		-	
		3,035						
Total grumes	450	283,713	27	13,038	2	1,758	1	0,592
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/6

Lot 6

Interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 5 mètres autour du puit de forage Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval) Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	1 377	--
Volume grumes	331,383	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	331,383	m ³
Cube moyen	241	dm ³
Circonférence moyenne	55,726	cm
Surface de coupe	6,733	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	
Triage	Triage De La Porallee	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	CROIX JACQUES SUD, LA FAGNE PANSIR	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Epicéa

Amélioration

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
35	90	
		6,318
45	335	
55	494	
		156,739
65	327	
		105,621
75	111	
85	16	
		59,638
95	3	
115	1	
		3,067
Total grumes	1 377	331,383
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3506/2044/7

Lot 7

Vu l'importance des dégâts de gibier et afin de garder les marques de délivrance visible, aucune prorogation du délai d'abattage ne sera accordée. Dans la zone renseignée par le service forestier ; en raison de la faible portance des sols (zone fangeuse), aucun engin d'exploitation ne sera accepté (+ou- 100 bois pour 9,500 m³) Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval) Circulation des engins de débardage uniquement sur les layons désignés par le service forestier (marquage à la peinture). Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total		9 019	--
Volume grumes		680,226	m ³
Volume houppiers		0,000	m ³
Volume total		680,226	m ³
Cube moyen		75	dm ³
Circonférence moyenne		35,677	cm
Surface de coupe		50,939	ha
Contact		GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage		Triage De La Porallee	--
Propriétaire		Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CROIX JACQUES NORD, CROIX JACQUES SUD, LA FAGNE PANSIR, MAHOMET		--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID		--
TVA		2 %	--
Certification PEFC		Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Déraciné Normal		Epicéa Infrastructure Normal Normal		Sitka Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	2 798		17		14		60	
35	3 056		19		22		179	
		256,166		1,401		1,490		14,149
45	1 425		23		14		200	
55	398		10		4		117	
		242,393		4,265		2,086		52,072
65	83		6		1		62	
		24,255		1,701		0,258		20,026
75	24		8		-		14	
85	3		1		-		2	
		12,010		3,874				7,054
95	1		-		-		1	
		0,727						0,646
Total grumes	7 788	535,551	84	11,241	55	3,834	635	93,947
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

Cat.(cm)	Douglas Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)
25	124	
35	176	
		13,816
45	97	
55	55	
		20,547
65	5	
		1,290
Total grumes	457	35,653
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3506/2044/10

Lot 10

Vu la présence des cloisonnements, dans les parcelle 4 et 6 du compartiment 227, parcelle 6 du compartiment 228 et parcelle 5 du compartiment 229, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; En raison de la faible portance des sols et afin de préserver les arbres de place, le Service forestier demande de ne pas billonner, ni d'utiliser des porteurs (Art 43 Cdc) Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	6 204	--
Volume grumes	1 558,000	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	1 558,000	m ³
Cube moyen	251	dm ³
Circonférence moyenne	55,548	cm
Surface de coupe	28,611	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	GROS THIERS., A LA LIMITE., FOND DE BARONRU., VERTES VOIES., CHENE FOURCHU., TROU DES MACRALES., SUR LES SARTS.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Sapin Pectiné Amélioration Normal Normal		Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	55		4		-		1	
35	781		70		-		8	
		49,394		4,622				0,502
45	1 612		116		-		11	
55	1 465		83		4		32	
		523,484		35,421		0,924		7,329
65	893		63		6		13	
		285,589		21,399		1,932		3,833
75	453		43		4		14	
85	189		20		5		3	
		317,648		31,905		4,882		7,461
95	95		22		4		1	
105	47		7		4		1	
115	27		6		3		1	
		148,706		30,170		10,690		2,653
125	8		5		3		1	
135	4		-		4		-	
145	2		-		6		-	
		21,763		6,815		23,428		1,259
155	-		-		2		-	
						4,684		
195	-		-		2		-	
						7,414		
205	-		-		1		-	
						4,097		
Total grumes	5 631	1 346,584	439	130,332	48	58,051	86	23,037
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/11

Lot 11

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total		1 958	--
Volume grumes		1 828,340	m ³
Volume houppiers		0,000	m ³
Volume total		1 828,340	m ³
Cube moyen		934	dm ³
Circonférence moyenne		104,479	cm
Surface de coupe		54,731	ha
Contact		VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	--
Triage		Triage Du Staneux	--
Propriétaire		Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	GROS THIERS., A LA LIMITE., FOND DE BARONRU., VERTES VOIES., TROU DES MACRALES., SUR LES SARTS.		--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID		--
TVA		2 %	--
Certification PEFC		Oui	--

	Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal		Pin Sylvestre Amélioration Déraciné Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		12		-	
						0,588		
45	-		-		19		-	
55	2		-		22		-	
		0,382				6,604		
65	5		-		43		1	
		1,382				13,760		0,258
75	51		-		34		1	
85	205		1		29		4	
		125,952		0,517		31,286		2,609
95	341		-		21		6	
105	387		1		13		9	
115	315		-		11		6	
		941,732		0,938		42,409		17,880
125	201		-		11		2	
135	94		-		7		2	
145	35		-		4		1	
		479,006				32,877		7,002
155	17		-		5		-	
165	4		-		3		3	
175	2		-		1		2	
		47,854				18,740		12,259
185	-		-		-		2	
195	-		-		1		1	
						3,262		9,134
205	-		-		2		1	
						7,210		3,605
Total grumes	1 659	1 596,308	2	1,455	238	156,736	41	52,747
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

Mélèze

Amélioration

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
75	1	
		0,403
95	2	
105	3	
115	4	
		8,849
125	6	
135	1	
145	1	
		11,844
Total grumes	18	21,096
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3506/2044/12

Lot 12

Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	72	--
Volume grumes	95,416	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	95,416	m ³
Cube moyen	1 325	dm ³
Circonférence moyenne	112,083	cm
Surface de coupe	2,546	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	CHENE FOURCHU., VERTES VOIES.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Hêtre		Chêne		Bouleau		Pin Sylvestre	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal		Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	1		1		-		-	
		0,047		0,047				
55	3		2		-		-	
		0,468		0,234				
65	7		2		1		-	
		1,526		0,534		0,218		
75	5		3		-		-	
85	1		4		1		-	
95	-		5		-		-	
		2,096		7,026		0,623		
105	-		2		1		-	
115	2		4		-		1	
		2,282		6,056		0,887		1,006
125	1		1		-		-	
135	4		1		-		-	
145	3		-		-		-	
		14,622		2,163				
155	1		-		-		-	
165	2		-		-		-	
175	4		-		-		-	
		18,836						
185	4		-		-		-	
195	2		-		-		-	
		21,244						
205	2		-		-		-	
		7,900						
285	1		-		-		-	
		7,601						
Total grumes	43	76,622	25	16,060	3	1,728	1	1,006
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/13

Lot 13

ATTENTION : les arbres numérotés de 1 à 38 ne font pas partie de ce lot. Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	308	--
Volume grumes	186,753	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	186,753	m ³
Cube moyen	606	dm ³
Circonférence moyenne	86,558	cm
Surface de coupe	6,312	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	VERTES VOIES.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne		Hêtre		Feuillus Divers	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	1		1		-	
		0,035		0,035		
45	2		4		-	
55	14		4		1	
		2,366		1,064		0,209
65	24		9		2	
		5,832		2,187		0,490
75	44		7		1	
85	65		6		-	
95	40		7		2	
		79,804		11,129		1,836
105	36		2		-	
115	17		-		1	
		51,793		1,910		1,145
125	11		1		2	
135	3		-		-	
		19,617		1,168		2,388
195	-		1		-	
				3,745		
Total grumes	257	159,447	42	21,238	9	6,068
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/14

Lot 14

Cubé en hauteur-décroissance Tous les bois de ce lot sont numérotés et la hauteur de recoupe du bois est inscrite en chiffres romains avec un maximum de 50 cm de tolérance. Les houppiers ne sont pas compris dans le lot mais pourront être cédés en contrat de gré à gré à l'adjudicataire, sur demande. Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	38	--
Volume grumes	33,848	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	33,848	m ³
Cube moyen	891	dm ³
Circonférence moyenne	120,789	cm
Surface de coupe	6,312	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	VERTES VOIES.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
105	10		-	
115	13		-	
		17,324		
125	9		-	
135	3		-	
145	2		-	
		14,343		
225	-		1	
				2,181
Total grumes	37	31,667	1	2,181
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/21

Lot 21

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc). En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. Do mesurés au ruban « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	237	--
Volume grumes	445,358	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	445,358	m ³
Cube moyen	1 879	dm ³
Circonférence moyenne	132,468	cm
Surface de coupe	4,514	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	FAGNE ST REMACLE.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Douglas Définitive Normal Normal		Douglas Définitive Bordure Normal		Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	-		-		2		-	
						0,492		
65	-		-		11		-	
						4,026		
75	-		-		9		1	
85	-		-		18		3	
						15,459		2,053
95	-		-		26		3	
105	-		-		19		4	
115	-		1		22		3	
				1,135		67,120		8,729
125	2		-		13		3	
135	1		1		9		3	
145	1		-		5		1	
		6,120		1,279		43,900		10,332
155	1		2		1		4	
165	2		-		2		1	
175	1		1		1		1	
		9,905		6,256		10,067		14,100
185	6		5		1		1	
195	5		1		1		-	
		38,551		18,755		6,761		3,336
205	5		3		-		-	
215	4		4		-		-	
225	3		2		-		-	
235	3		1		-		-	
245	2		2		-		-	
		86,589		55,566				
255	3		1		-		-	
		21,297		6,339				
Total grumes	39	162,462	24	89,330	140	147,825	28	38,550
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

Cat.(cm)	Pin Sylvestre		Mélèze	
	Définitive	Normal	Définitive	Normal
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
75	1		-	
		0,277		
115	1		-	
		0,670		
125	1		-	
135	1		-	
		2,122		
155	1		1	
		1,780		2,342
Total grumes	5	4,849	1	2,342
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/22

Lot 22

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	1 285	--
Volume grumes	468,580	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	468,580	m ³
Cube moyen	365	dm ³
Circonférence moyenne	63,638	cm
Surface de coupe	5,598	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	FAGNE ST REMACLE.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	3		2	
35	39		3	
		2,544		0,247
45	157		45	
55	263		57	
		81,142		20,340
65	239		86	
		93,417		34,224
75	138		68	
85	63		47	
		105,603		63,691
95	16		26	
105	9		15	
115	1		6	
		21,618		42,830
125	-		2	
				2,924
Total grumes	928	304,324	357	164,256
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/23

Lot 23

Débusquage au cheval obligatoire dans les parcelles suivantes (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval) Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	1 003	--
Volume grumes	118,870	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	118,870	m ³
Cube moyen	119	dm ³
Circonférence moyenne	43,883	cm
Surface de coupe	6,940	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	FAGNE ST REMACLE.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Grandis Amélioration Normal Normal		Procera (Nobilis) Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	125		73		1		1	
35	158		104		2		4	
		12,623		6,532		0,120		0,281
45	122		85		9		2	
55	78		67		12		4	
		31,019		18,474		2,316		0,874
65	41		40		14		-	
		12,983		8,795		2,684		
75	11		22		9		3	
85	2		9		-		1	
		5,457		10,665		2,493		1,375
95	1		1		-		-	
105	-		1		1		-	
		0,525		1,095		0,559		
Total grumes	538	62,607	402	45,561	48	8,172	15	2,530
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	